



[ÉTUDES LIVRE]



Imprimerie – édition en Nouvelle-Aquitaine Des opportunités éco-responsables

Étude réalisée par Axiales et In Extenso

AVANT-PROPOS

À la suite de la fusion des Régions et des structures régionales du livre, le besoin d'une étude approfondie de la filière Livre en Nouvelle-Aquitaine s'est imposé. En effet, les dernières études étaient partielles aussi bien en termes de territoires qu'en termes de métiers de la filière, en outre elles dataient de plusieurs années.

Par sa taille, par la présence d'un écosystème très développé et de nombreux talents, la Nouvelle-Aquitaine est une région remarquable dans le secteur du Livre. Il a semblé nécessaire et stratégique pour l'ensemble des partenaires professionnels et institutionnels qu'Alca coordonne quatre études distinctes pour couvrir la totalité de la chaîne du livre :

- Les autrices et les auteurs
- L'économie du livre : édition, librairie, diffusion-distribution
- Les manifestations littéraires
- Imprimerie édition : des opportunités écoresponsables

Ces études ont été menées de manière collaborative et participative. L'état des lieux ainsi établi permet aux institutions et aux professionnels d'appréhender plus finement les enjeux du livre et leurs évolutions.

C'est aussi un outil précieux pour les partenaires de politiques publiques de soutien et d'accompagnement de la filière : la Région Nouvelle-Aquitaine, la Drac Nouvelle-Aquitaine et le Centre national du Livre.

Il s'agit maintenant d'identifier collectivement les possibilités de réponses aux besoins et aux recommandations qui ont été identifiés au cours de ces études.



Trajectoires durables.



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

In Extenso

Innovation Croissance

En collaboration avec



Étude Imprimerie - Édition en Nouvelle-Aquitaine Opportunités éco-responsables

Réunion avec le comité de pilotage et de suivi

12/10/2022

Ordre du jour

1. Synthèse des éléments clefs remontés par les acteurs de la filière
2. Conclusions
3. Pistes de recommandations



In Extenso
Innovation Croissance

Synthèse des éléments clefs remontés par les acteurs de la filière

DEUX SOURCES D'INFORMATIONS MOBILISÉES POUR CETTE SYNTHÈSE



RÉALISATION DE DEUX ENQUÊTES EN LIGNE

Enquête en ligne auprès des éditeurs en région Nouvelle-Aquitaine :

- ✓ Panel de répondants potentiels : 193
- ✓ Nombre de répondants : 75
- ✓ Taux de retour : 39 %

Enquête en ligne auprès des imprimeurs en région Nouvelle-Aquitaine :

- ✓ Panel de répondants potentiels : 25
- ✓ Nombre de répondants : 6
- ✓ Taux de retour : 24 %



RÉALISATION D'ENTRETIENS DIRECTS

Maisons d'édition	Domaine	Interlocuteur	Date de l'entretien
Castor Astral	Littérature	Marc Toralba	08/07/2022
IN8	Littérature	Josée Guélil	08/07/2022
Cornélius	BD et manga	Jean-Louis Gauthey	11/07/2022
Apeiron	Beaux livres	Yves Apeiron	06/07/2022
AKATA	Mangas et romans jeunes adultes	Bruno Pharm	29/07/2022

Imprimeurs	Interlocuteur	Date de l'entretien
KORUS	Jean-Philippe Tardy	01/08/2022
Groupe Imprim		29/07/2022
GDS	Marie-Claire David	25/08/2022

Distributeurs	Interlocuteur	Date de l'entretien
Cairn	Jean-Luc Kerebel	29/07/2022
Harmonia Mundi	Violette Tastet	07/09/2022
Myosiris Diffusion	Céline Rousseau	27/09/2022
Dilisco	David Gobert	11/10/2022

Autre	Interlocuteur	Date de l'entretien
Association pour l'écologie du livre	Anaïs Massola	06/10/2022

Synthèse des retours issus des EDITEURS

Synthèse des retours issus des éditeurs

Éléments de contexte : des maisons d'édition régionales au profil globalement similaire à celui observable au niveau national

- On dénombre environ **10 000 éditeurs en France**, une densité voisine de celle de nombreux pays d'Europe.
- Les maisons d'édition ont la particularité d'être **très concentrées géographiquement en Ile-de-France**, et à Paris :
 - *20 % des maisons d'édition et 50 % des publications sont localisées dans la capitale.*
- L'édition française est aujourd'hui un oligopole à franges : **une poignée de maisons d'éditions qui concentrent la production et le chiffre d'affaire**, entourée **d'une myriade de petits voire très petits éditeurs** :
 - *20 éditeurs ont plus de 5 000 titres chacun et environ 5 000 éditeurs (50 %) ont moins de 10 titres chacun.*
- **Catalogue et tirages** :
 - En moyenne, une maison d'édition publiait 9,5 titres en 2015.
 - Tirage moyen en 2021 : 5 061 (4 693 en 2020, 4 824 en 2019)
- **Parts de marché les plus importantes par catégories** au niveau national en 2021 :
 - ✓ Littérature : 21 %
 - ✓ BD, comics, mangas : 17,4 %
 - ✓ Jeunesse : 14 %
 - ✓ Sciences humaines et sociales: 12,7 %
 - ✓ Livres pratiques : 12,6 %

Sources:

- « De l'impression à la vente des livres – Filière du livre », Décembre 2018_ Le Basic
- *FAQ de l'édition - Syndicat national de l'édition (sne.fr)*
- *Synthèse des chiffres clefs de l'édition 2021-2022, SNE*

LA SITUATION EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **La région concentre environ 200 éditeurs soit 2 % des éditeurs nationaux**
- **Des maisons d'édition de petite taille** :
 - Plus de 2/3 des maisons d'édition n'ont pas de salarié et aucune ne dépasse 10 salariés,
 - Près de 70 % des maisons d'édition ne dépassent pas 100 K€ de CA annuel.
- **Catalogues et tirages** :
 - 77 % des maisons ne publient pas plus de 10 titres par an
 - 70 % des maisons réalisent des tirages moyens de moins de 1 000 exemplaires
- Des maisons d'édition **spécialisées principalement dans la littérature** (55 % d'entre elles). La jeunesse / les BD, mangas et comics / les arts et beaux livres concernent à part égale 24 % des maisons d'édition.

Source : enquête en ligne réalisée auprès des éditeurs de la région

Synthèse des retours issus des éditeurs

Trois maillons clefs pointés par les éditeurs pour la mise en place d'actions environnementales

1 - L'impression et la gestion des tirages : maillon considéré comme prioritaire pour **80 %** des maisons d'édition ayant répondu à l'enquête en ligne.

Arrivent ensuite :

2 - La seconde vie du livre et la gestion des retours pour 54 % des maisons d'édition.

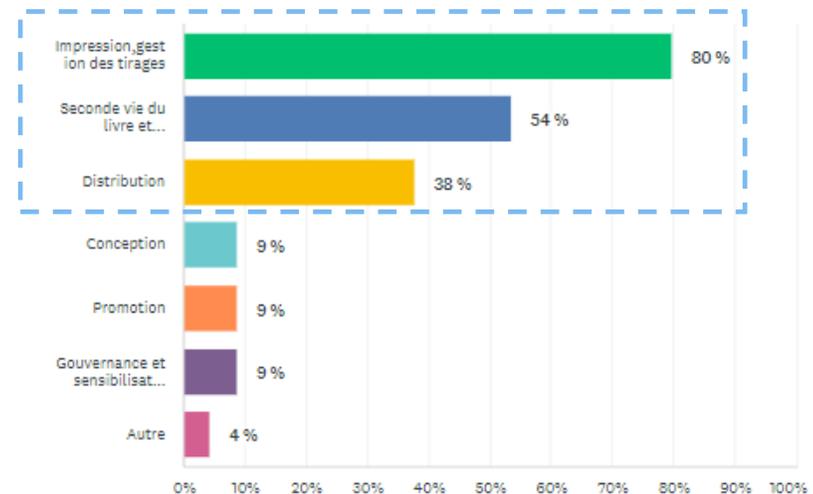
3 - La distribution pour 38 % des maisons d'édition.



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Sur quel(s) maillon(s) de la chaîne de valeur pensez-vous qu'il est prioritaire de mettre en place des actions pour minimiser les impacts environnementaux du secteur de l'édition ?

Réponse(s) obtenue(s) : 69 Question(s) ignorée(s) : 6



Synthèse des retours issus des éditeurs

Définitions clefs de l'étude



ECO-RESPONSABILITÉ

L'écoresponsabilité désigne **l'ensemble des actions visant à limiter les impacts sur l'environnement de son activité quotidienne**. Pour les entreprises, l'écoresponsabilité passe par de nouveaux choix de gestion, d'achats, d'organisation du travail, par des investissements vers des solutions plus durables et par la sensibilisation du personnel (source : ADEME).



ECO-CONCEPTION

L'éco-conception consiste à intégrer la protection de l'environnement **dès la conception des biens ou services**. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie : extraction des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie (source : MTE).

=> Au sens de l'étude, on entend par éco-conception l'intégration de la dimension environnementale au moment des choix faits lors de la conception du livre (ex : grammages papiers, encres utilisées, etc.).

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de la CONCEPTION : une notion d'éco-conception qui serait à préciser

- **Une part importante des éditeurs ne cherchent pas à minimiser l'impact environnemental d'un livre dès sa conception** : 42 % des maisons d'édition
- L'éco-conception se résume pour la très grande majorité des maisons d'édition à « **ajuster les tirages au plus près et en privilégiant les tirages courts** » (pour 98 % des maisons d'édition ayant répondu à l'enquête).

Les questions d'optimisation du format, mise en page, choix graphiques de couverture arrivent loin derrière les préoccupations d'ajustement des tirages. Pourtant, ces dernières peuvent avoir des impacts non négligeables sur le plan environnemental et économique (optimisation des impressions).

- Les coûts de fabrication / impression en France sont considérés par plusieurs éditeurs comme étant un frein à l'éco-conception.

Or, ces notions ne relèvent pas à proprement parler de l'éco-conception.

- **Une démarche d'éco-conception assez peu valorisée / valorisable pour les éditeurs.**

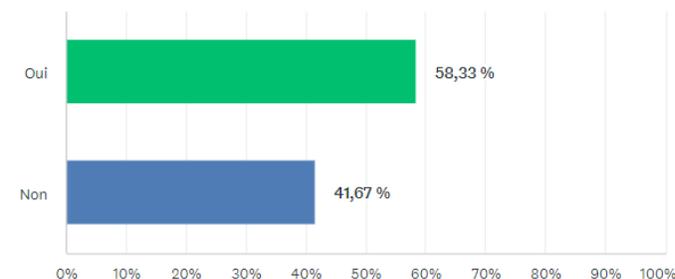
- ✓ Sentiment que les ouvrages éco-conçus importent peu à la fois pour les libraires mais aussi les consommateurs (pas un critère distinctif dans le choix d'un ouvrage).
- ✓ Peu de valorisation / mise en avant des démarches d'éco-conception menées par les éditeurs (au sein de salons, aides financières ...).



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Cherchez-vous dès la conception d'un livre à minimiser son impact environnemental ? Réponse obligatoire

Réponse(s) obtenue(s) : 72 Question(s) ignorée(s) : 3



Comment cherchez-vous à minimiser l'impact environnemental ?

Réponse(s) obtenue(s) : 41 Question(s) ignorée(s) : 34

En ajustant le tirage au plus près et en privilégiant les tirages courts	98 %
En optimisant le format et la mise en page	44 %
En ayant recours à des sous-traitants locaux	37 %
En veillant aux choix graphiques de couverture (précisez dans la question suivante)	24 %
Autre	22 %

RECOMMANDATION N°3

Mettre en place des sessions de formation

RECOMMANDATION N°4

Rédiger un guide spécifique sur « l'éco-conception »

RECOMMANDATION N°5

Valoriser et communiquer autour des initiatives éco-responsables des éditeurs

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de l'IMPRESSION / GESTION DES TIRAGES : des actions focalisées sur quelques pratiques

- **L'ajustement des tirages** pour éviter le sur-stockage et le pilon est privilégié.

Certains éditeurs soulignent toutefois avoir des difficultés dans la gestion de leurs tirages.

« Difficulté d'adapter le tirage à la réalité de leur commercialisation ».

« Problématique de la surimpression et de la mise au pilon des retours ».

- L'utilisation de **papier certifié** est largement ancrée dans les pratiques des éditeurs.

- Le recours à **l'impression numérique** pour des courts tirages apparaît assez sollicité (pour la moitié des répondants).

« Nous avons réduit drastiquement nos tirages moyens, et réimprimons des petits tirages régulièrement, quitte à faire en numérique. »

- A l'inverse, **l'impression à la demande** n'est que peu mobilisée (à priori faute d'offre suffisante).

« J'aimerais bien utiliser davantage le print on demand pour éviter le gâchis de papier pour des très petits tirages ou réimpressions mais le secteur n'est pas encore assez développé pour répondre à mes besoins en termes de qualité et coût unitaire ».

- Des éditeurs qui semblent sensibles aux **certifications et labels des imprimeurs**.

Même si pour plusieurs éditeurs interrogés, ces labels et certifications apparaissent « opaques » (périmètres, process de certification...). Les répondants soulignent qu'aujourd'hui pratiquement tous les imprimeurs affichent les mêmes types de labels.

RECOMMANDATION N°3

Mettre en place des sessions de formation



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Quelles sont vos pratiques en matière d'impression et de gestion des tirages?

Réponse(s) obtenue(s) : 63 Question(s) ignorée(s) : 12

Ajustement des tirages pour éviter le sur-stockage et le pilon	73 %
Utilisation de papier certifié de l'industrie forestière/papetière (FSC, PEFC) et des institutions publiques (Imprim'Vert, Ecolabel européen, Nordic Ecolabel)	60 %
Choix d'imprimeurs certifiés/labelisés (ISO 9001, ISO 14001, ISO 26000, ISO 12647, Imprim'vert, Print'Ethic)	56 %
Recours à l'impression numérique pour des courts tirages	52 %
Choix d'imprimeurs gérant la reliure et le façonnage sans sous-traitance	43 %
Choix d'imprimeurs appliquant la démarche environnementale à toute la chaîne de fabrication (gestion des déchets, recyclage...)	32 %
Choix d'imprimeurs ayant recours à des modes de fabrication plus vertueux (suppression des tirages papier, BAT-in site...)	29 %
Recours à la co-impression d'ouvrages (impression en amalgame)	27 %
Utilisation d'encres labellisées, végétales, et/ou minérales	22 %
Groupement des réimpressions	16 %
Recours à l'impression à la demande	10 %
Utilisation de papier recyclé	10 %
Autre	6 %
Aucune	5 %
Recours au livre à l'unité	2 %

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de l'IMPRESSION / GESTION DES TIRAGES : un marché de l'impression français qui ne répond pas complètement aux attentes et spécificités des éditeurs régionaux (1/2)

▪ Trois critères principaux priment pour les éditeurs dans la sélection de leurs imprimeurs :

- 1- La qualité,
- 2- Le prix,
- 3- La réactivité-fiabilité de l'imprimeur.

=> A noter que pour des éditeurs de catégories spécifiques (tels que les mangas), **le parc machines et les compétences détenues sont importantes dans le choix de l'imprimeur.**

Par exemple, dans le cas des mangas, l'imprimeur doit en effet être en capacité de poser des jaquettes, d'utiliser des trames spécifiques et de pouvoir utiliser un papier d'une certaine qualité.

3-4 imprimeurs maximum en France sont en capacité d'imprimer des mangas.

Ce constat tend à expliquer les tendances observées dans les réponses à l'enquête en ligne :

- 84 % des éditeurs spécialisés dans les BD, mangas et comics font imprimer en Europe
- Tout comme 72 % des éditeurs spécialisés dans la jeunesse

▪ Un nombre important d'éditeurs (plus de la moitié des répondants à l'enquête) se tournent vers des imprimeurs localisés en Europe.

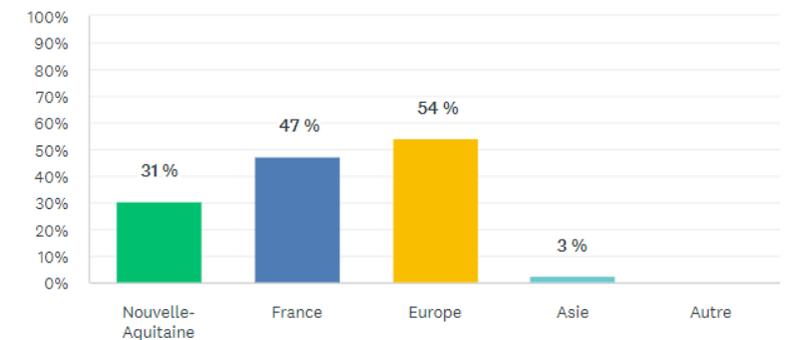
Les éditeurs pointent les principales raisons suivantes (cf. page suivante) :



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Où sont localisés vos principaux imprimeurs ?

Réponse(s) obtenue(s) : 72 Question(s) ignorée(s) : 3



Principaux pays cités en Europe :

- Bulgarie
- Pologne
- Espagne
- Slovaquie
- Lituanie
- République Tchèque

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de l'IMPRESSION / GESTION DES TIRAGES : un marché de l'impression français qui ne répond pas complètement aux attentes et spécificités des éditeurs régionaux (2/2)

▪ Principaux freins à l'impression de proximité en Nouvelle-Aquitaine / France :

- Des **tarifs** proposés par des imprimeurs régionaux/français beaucoup plus élevés qu'à l'étranger,
- Un travail réalisé par les imprimeurs régionaux/français **pas assez qualitatif**,
- Un **manque de réactivité** de la part de certains imprimeurs régionaux/français (sentiment pour les éditeurs que leurs petites commandes sont quelquefois reléguées en second plan),
- Un **problème de compétences / savoir-faire** : manque de compétences pour certains domaines (tels que les mangas) et des imprimeurs qui ne gèrent pas l'ensemble du process (par exemple, le façonnage),
- La difficulté d'imprimer en région de **petites séries** (or 68 % des maisons d'édition réalisent des tirages moyens de moins de 1 000 exemplaires - source, enquête en ligne),
- Et dans une moindre mesure, du fait d'une **insuffisante connaissance** des imprimeurs régionaux.

▪ Peu d'éditeurs travaillent exclusivement avec des imprimeurs français. Lorsque c'est le cas :

- La démarche semble relever d'une philosophie interne (volonté de travailler avec des acteurs proches qui partagent le même état d'esprit...),
- La démarche semble concerner davantage des ouvrages qualitatifs (beaux livres, livres d'artistes...) pour lesquels une présence au calage est souvent nécessaire.

Mais **ce choix de travailler « en local » est vécu comme un « sacrifice économique »** pour les éditeurs au regard des coûts beaucoup plus importants supportés (coûts allant quelquefois du simple au double).

67 % des structures spécialisées dans les arts et beaux livres font imprimer en France – source : enquête en ligne

RECOMMANDATION N°3	Mettre en place des sessions de formation
RECOMMANDATION N°6	Réaliser une cartographie des imprimeurs régionaux
RECOMMANDATION N°8	Étudier la possibilité de développer des investissements régionaux pour faire évoluer le parc machines des imprimeurs

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de l'IMPRESSION / GESTION DES TIRAGES : des échanges éditeurs-imprimeurs qui sembleraient à renforcer

- **Une majorité des éditeurs n'a jamais eu l'occasion de se rendre dans les locaux de leurs imprimeurs.**

Or, la visite des sites des imprimeurs peut avoir plusieurs bénéfices :

- renforcer les relations et la confiance, accroître la fidélisation,
- mieux comprendre les savoir-faire de l'imprimeur (compétences, machines, *process...*) et les contraintes techniques,
- davantage impliquer l'imprimeur dans son rôle de conseiller, et ce bien en amont de l'impression (par exemple, comment optimiser au mieux la feuille d'impression en vue de diminuer les coûts de fabrication).

- **De même, un nombre important d'éditeurs n'accèdent pas à la traçabilité du papier via leurs imprimeurs ou intermédiaires.**

- Alors que pour les éditeurs, l'utilisation de papier certifié est importante (pour 60 % des répondants à l'enquête),
- Pour les imprimeurs interrogés, cette traçabilité est pourtant bien disponible et accessible.

RECOMMANDATION N°1

Organiser un évènement fédérateur récurrent autour du livre durable

RECOMMANDATION N°7

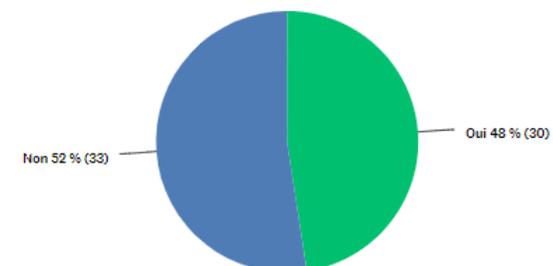
Organiser des programmes de visites d'imprimeries en région



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

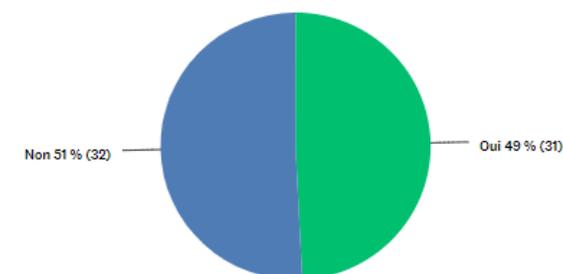
Avez-vous eu l'occasion de visiter vos imprimeurs afin d'évaluer l'adéquation entre les pratiques effectives, les labels et les actions environnementales revendiqués ?

Réponse(s) obtenue(s) : 63 Question(s) ignorée(s) : 12



Avez-vous accès à la traçabilité du papier via votre imprimeur ou via votre intermédiaire (le papetier est censé fournir un paper profile ou déclaration environnementale) ?

Réponse(s) obtenue(s) : 63 Question(s) ignorée(s) : 12



Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de la DIFFUSION / DISTRIBUTION : un appui sur des partenaires indispensable pour les éditeurs

Des logiques un peu plus diversifiées quant à la diffusion :

La majorité des éditeurs ont recours à un prestataire mais certaines pratiques peuvent être soulignées :

- La vente en ligne offre une visibilité et constitue un canal de commercialisation, en complément des ventes en boutiques,
- Certains éditeurs ont adopté une logique hybride (conserver une partie de leur diffusion et en délèguent une autre).

Une distribution majoritairement externalisée au regard des enjeux logistiques nécessaire : transport, relations avec plusieurs centaines de librairies...

« L'appui sur un prestataire est obligatoire à partir d'un certain niveau de volume et est indispensable pour se développer ».

Peu d'éditeurs gèrent ce volet en interne mis à part :

- Des éditeurs ayant une logique « artisanale » et obligés de gérer cette partie au regard de son coût.

Des éditeurs qui pointent :

- ✓ L'importance des flux « non raisonnés » : commandes multiples des librairies,
- ✓ La difficulté d'avoir une vision sur les commandes passées.

« La distribution consomme du transport et de l'emballage. Il ne serait pas très compliqué de "raisonner" les flux - pour éviter les retours automatiques et intempestifs, mais aussi les commandes unitaires multiples (un même libraire peut commander 3 fois le même titre par un exemplaire dans la même semaine...) »

RECOMMANDATION N°2

Rédiger une « charte du livre durable » partagée entre les différents acteurs de la filière

RECOMMANDATION N°11

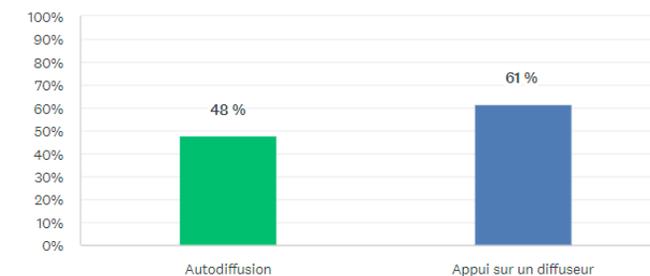
Lancer une étude sur les pratiques éco-responsables chez les libraires



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

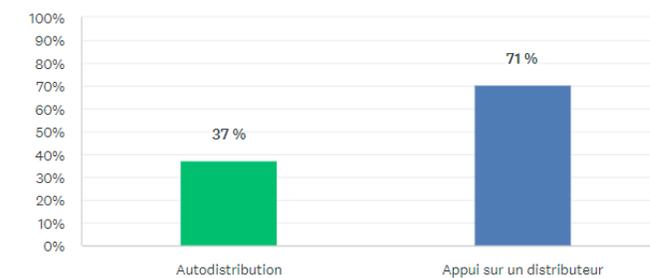
À qui confiez-vous votre diffusion ?

Réponse(s) obtenue(s) : 75 Question(s) ignorée(s) : 0



À qui confiez-vous votre distribution ?

Réponse(s) obtenue(s) : 75 Question(s) ignorée(s) : 0



Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de la SECONDE VIE DU LIVRE / GESTION DES RETOURS : des flux de retours qui représentent une charge pour certains éditeurs (1/2)

- **Un impact environnemental majeur et des coûts non négligeables pour les éditeurs concernant le volet des retours** : au même titre que les commandes, les flux de retours apparaissent beaucoup trop nombreux et « automatiques » aux yeux des éditeurs.

▪ **Taux de retour moyen librairies : 15 %** – source : enquête en ligne (21 % au niveau national)

- **Une réinjection des ouvrages en bon état dans les librairies; pratique privilégiée par les éditeurs :**

Pratique qui nécessite de procéder à un **tri** :

- Tri réalisé par les éditeurs mais quand **les volumes deviennent importants cela devient difficilement gérable.**
- Tri réalisé par les distributeurs et la plupart du temps **facturé à l'éditeur** en tant que service supplémentaire.

- Le **pilon** reste une option aussi largement sollicitée (option qui revient moins cher que le tri)

Le choix (tri/pilon) va dépendre de plusieurs facteurs :

- le succès de l'ouvrage,
- le niveau des stocks disponibles,
- les coûts de réimpression en comparaison du prix du tri/pilon : par exemple, pour le secteur des mangas qui fait appel à des imprimeurs nécessitant un savoir-faire et une qualité d'impression spécifique, il est quelquefois plus avantageux de choisir l'option payante du tri.



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Quelles sont vos pratiques en matière de seconde vie du livre et de gestion des retours ?

Réponse(s) obtenue(s) : 60 Question(s) ignorée(s) : 15

Réinjection des ouvrages en bon état en librairie	65 %
Don de livres	43 %
Analyse des critères de tri des retours	27 %
Recyclage des livres envoyés au pilon	22 %
Vente à des soldeurs	20 %
Autre (précision obligatoire)	10 %
Aucune	12 %
Quantification des taux de retour par circuit	10 %
Identification des catégories d'ouvrages fréquemment pilonnés	3 %

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de la SECONDE VIE DU LIVRE / GESTION DES RETOURS : des flux de retours qui représentent une charge pour certains éditeurs (2/2)

Les problématiques soulevées par les éditeurs dans la gestion des retours :

1 - La capacité pour les éditeurs à prendre en charge le tri :

En interne (au sein des éditeurs), le tri :

- **Représente une charge de travail importante** : les volumes à trier peuvent être considérables et arrivent « en mélange » ce qui complexifie la tâche : cela rend impossible par exemple pour les éditeurs de récupérer uniquement une partie des éditions souhaitées.
- **Nécessite une capacité de stockage de ces flux de retours**

« Les distributeurs pilonnent à tour de bras : il faut pour les éditeurs indépendants obtenir des capacités locales de stockage afin de faire revenir les palettes d'ouvrages non triés et de les trier nous-mêmes, afin d'éviter toutes les pertes ».

En externe (prestation proposée par les distributeurs) :

- **Le tri est facturé aux éditeurs** et représente une charge notamment pour de petits éditeurs.

Dans leur contrat de distribution, les éditeurs doivent être attentifs à l'existence des clauses sur le pilonnage ou la remise en état des ouvrages et négocier, si possible, ces frais annexes.

2 - Un contexte réglementaire et économique qui peut limiter la mise en place de pratiques en matière de seconde vie du livre :

- **La loi Lang sur le prix unique** limite certaines opérations de seconde vie de livres neufs telles que des opérations de vente à prix réduits, soldes...

« J'aimerais bien mettre les livres légèrement endommagés à moitié prix sur les festivals comme cela se pratique parfois, malheureusement c'est interdit par la loi sur le prix unique du livre. J'aimerais bien faire des soldes de durée limitée pour réduire les stocks de certains ouvrages mais c'est également impossible pour la même raison, mais je l'ai fait pour un livre publié en anglais à destination d'un public international (plusieurs milliers de livres vendus à prix coûtant pendant 10 jours et sauvés ainsi du pilon). »

- **Le marché de l'occasion est peu rentable pour les éditeurs** : les éditeurs doivent prendre en charge les envois vers les soldeurs qui les achètent à prix cassés.

Au regard de ces constats, certains éditeurs sont contraints de privilégier le pilon.

RECOMMANDATION N°9

Mettre en place un centre de tri mutualisé en région

RECOMMANDATION N°10

Étudier la possibilité de mutualiser des solutions de stockage pour les éditeurs à proximité de leurs locaux

Synthèse des retours issus des éditeurs

Maillon de la GOVERNANCE / SENSIBILISATION :

- **Une pratique majoritairement mise en place en matière de gouvernance et de sensibilisation environnementale :**

Réduction du nombre de livres envoyés en service de presse par parution

- **Mais une part importante des maisons d'édition ne met en place aucune pratique.**

- Les éditeurs ne semblent pas encore suffisamment sensibilisés par l'enjeu de l'écologie du livre, alors qu'un niveau de transparence est de plus en plus recherché par un lectorat éco-responsable et également par des libraires, soucieux d'être informés sur la fabrication des ouvrages qu'ils mettent en rayon pour pouvoir renseigner leur clientèle.
- De même, la formation des équipes à l'écologie du livre reste extrêmement minoritaire.

RECOMMANDATION N°2

Rédiger une « charte du livre durable » partagée entre les différents acteurs de la filière

RECOMMANDATION N°5

Valoriser et communiquer autour des initiatives éco-responsables des éditeurs



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Quelles sont vos pratiques en matière de gouvernance et de sensibilisation environnementale ?

Réponse(s) obtenue(s) : 59 Question(s) ignorée(s) : 16

Réduction du nombre de livres envoyés en service de presse par parution	56 %
Aucune	39 %
Sensibilisation du lectorat aux pratiques environnementales (précisez dans la question suivante)	17 %
Formation de l'équipe à l'éco-conception	5 %
Autre (précision obligatoire)	4 %
Signature du pacte des éditeurs de l'ONU en faveur des objectifs de développement durable	2 %
Participation à la commission environnement et fabrication du SNE	0%

Synthèse des retours issus des IMPRIMEURS

Synthèse des retours issus des imprimeurs

L'édition, un marché de niche pour les imprimeurs en région

- **L'édition ne représente qu'une partie du chiffre d'affaires des imprimeurs en région Nouvelle-Aquitaine et représente un marché / métier spécifique. De ce fait, on recense :**

- Des imprimeries quasiment spécialisées dans l'édition (par exemple, Editions du Lérot et ICN),
- Des imprimeries pour lesquelles l'édition est très marginale voire inexistante (par exemple, Imprimerie Rochelaise, Group Imprim et GDS).

- L'impression de livres représente en moyenne 46 % du chiffre d'affaires des imprimeurs régionaux – source : enquête en ligne.
- Deux imprimeurs tirent à la hausse cette moyenne : l'édition représente 90 % de leur CA.

- **La plupart des imprimeurs sont spécialisés sur d'autres marchés** tels que l'impression de magazines commerciaux, de flyers, d'affiches, de cartes de visite...

Les marchés clients du secteur sont très nombreux et diversifiés. Ils comprennent tour à tour les éditeurs de livres et de presse, les annonceurs publicitaires, les administrations ou encore les industriels.

Sources : Xerfi.com : [Imprimerie : l'érosion du tissu industriel se poursuit \(xerfi.com\)](#)

- **Pour les imprimeurs non spécialisés dans l'édition**, cette activité ne constitue pas un volet prioritaire dans leur développement pour les principales raisons suivantes :

- Une spécialisation historique sur d'autres marchés,
- La spécificité du marché de l'édition,
- L'absence d'un « marché local / de proximité » de l'édition,
- La concurrence importante des imprimeurs à l'étranger : les imprimeurs en région ne peuvent pas diminuer davantage leurs prix,
- Des équipements peu adaptés.

RECOMMANDATION N°6

Réaliser une cartographie des imprimeurs régionaux

RECOMMANDATION N°7

Organiser des programmes de visites d'imprimeries en région

« L'édition est une niche spécifique du marché de l'impression »
« L'absence de gros éditeurs en région ne pousse pas les imprimeurs à se spécialiser sur cette niche. Les gros éditeurs sont à Paris ».

Synthèse des retours issus des imprimeurs

Des équipements et savoir-faire qui peuvent limiter la réponse aux besoins des éditeurs

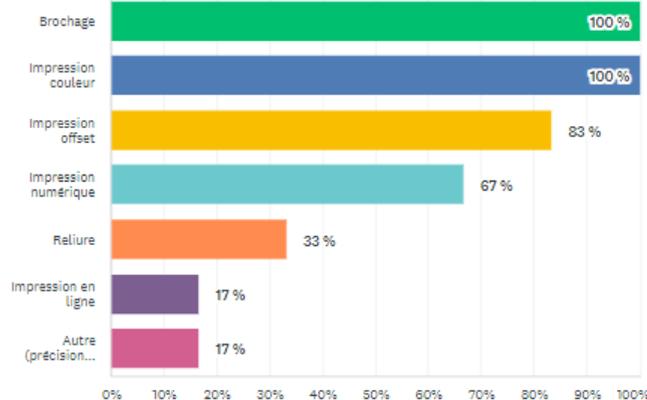
- **Selon les équipements des imprimeurs, des seuils minimum d'impression sont à considérer :**
 - L'impression en rotative offset permet de réaliser des tirages importants (en deçà de 10 000 exemplaires, les frais fixes peuvent être trop importants),
 - Alors que l'impression numérique permet au contraire l'impression de plus petits tirages.
- Les imprimeurs en région **spécialisés en impression rotative** peuvent ainsi avoir **des difficultés à répondre aux attentes des éditeurs régionaux** : pour rappel près de 70 % des éditeurs régionaux ont des tirages moyens de moins de 1 000 exemplaires.
- Des imprimeurs qui ne **maitrisent pas pour la plupart l'ensemble de la chaîne de valeur** (en particulier, les imprimeurs ne disposent pas d'atelier de reliure). Cette sous-traitance peut participer à l'augmentation supplémentaire des coûts de l'impression en France.



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

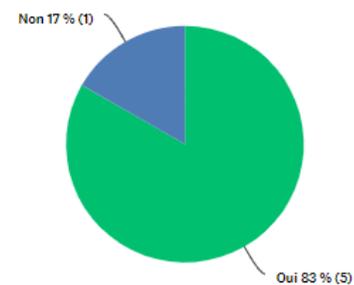
Prestation(s) proposée(s) :

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0



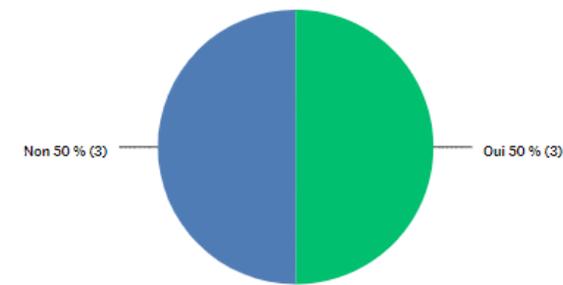
Disposez-vous d'un atelier de façonnage intégré ?

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0



Disposez-vous d'un atelier de reliure intégré ?

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0



- ✓ Deux imprimeurs interrogés par téléphone ne disposent pas d'atelier de reliure
- ✓ Les trois imprimeurs interrogés disposent tous d'un atelier de façonnage en interne

RECOMMANDATION N°8

Étudier la possibilité de développer des investissements régionaux pour faire évoluer le parc machines des imprimeurs

Synthèse des retours issus des imprimeurs

Un marché de l'impression sous tension

Le marché de l'impression fait face aujourd'hui à différentes difficultés :

- **Une disparition des imprimeurs en région et au niveau national en raison principalement** d'une baisse continue des volumes d'imprimés (catalogues commerciaux, courriers publicitaires, papiers administratifs et d'entreprises, etc.) : la production totale du secteur de l'imprimerie a reculé de 18,7% en volume entre 2011 et 2020 selon l'Insee.

Ce constat renvoi aussi à une problématique géopolitique avec des investissements et des aides importantes qui ont été apportées pour favoriser la construction d'usines très modernes notamment dans les pays de l'Est de l'Union européenne.

- **Une pénurie de papier et un prix en augmentation,**

Une pénurie de papier liée :

- A la crise sanitaire : les transports ont été très perturbés par la pandémie.
- A la hausse des prix de l'énergie : la pâte à papier est composée essentiellement d'eau et nécessite un séchage très consommateur en énergie.
- A la place prédominante du carton dans l'industrie du papier : l'édition par exemple ne représente que 5% de l'utilisation de la pâte à papier.
- Et à une reprise non anticipée des achats de livres en 2021.

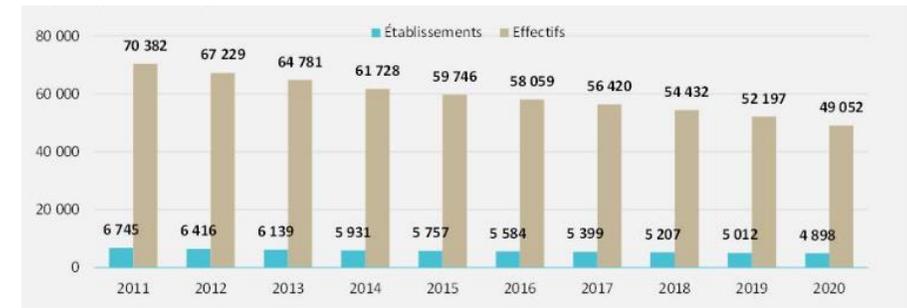
⇒ Le papier a augmenté d'environ 40% depuis le début de cette crise.

A noter aussi que sur le volet papier recyclé : plus aucun approvisionneur n'existe aujourd'hui en France (Arjowiggins en faillite).

- **Une crise énergétique qui pèse sur les charges des imprimeurs,**

- **Et une crise sanitaire qui a ralenti l'activité d'impression :** de nombreux clients (pas forcément clients de l'édition) ont fait le choix d'une édition numérique plutôt que papier pendant cette période et certains d'entre eux ont conservé ce modèle.

Tissu économique du secteur de l'imprimerie française :



Traitement Xerfi / Source : ACOSS

=> Entre 2011 et 2020 : les effectifs ont reculé de 30 % et le nombre d'établissement de 27 %.

« 3 mois de crise sanitaire et de confinement nous ont fait prendre 5 ans sur le plan numérique ».

Synthèse des retours issus des imprimeurs

Des pratiques sur le plan environnemental bien existantes mais qui pourraient être encore plus renforcées

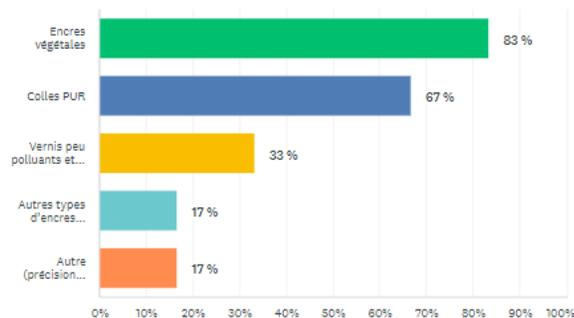
- **Des imprimeurs qui ont le sentiment d'avoir intégré de bonnes pratiques sur le plan environnemental sur l'ensemble de la chaîne de fabrication** (labels, utilisation d'encre végétale, BAT *in site*, gestion des déchets, ...). **Toutefois** :
 - Quelques imprimeurs ont fait part de besoins en termes de **formation sur l'éco-conception** (3 répondants à l'enquête en ligne),
 - **Des marges de progression** sur certaines pratiques semblent encore possibles : par exemple, pour le conditionnement des envois (beaucoup de plastique et absence de réutilisation des emballages).
- **L'éco-conception pour les imprimeurs est vue comme un moyen de réaliser une croissance intelligente tout en limitant leurs coûts** d'autant plus dans un contexte actuel difficile (crise de l'énergie, du papier...).
- Des marges d'évolution pour les imprimeurs qui se portent notamment sur la **rénovation des bâtiments ou l'acquisition de machines moins énergivores**.



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Quelles matières premières utilisez-vous pour imprimer les livres commandés par vos clients ?

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0



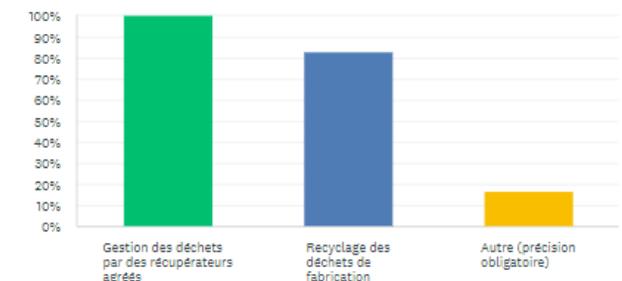
Quelles sont vos pratiques en matière de transport ?

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0

Choix d'un mode de transport adapté (camion, fourgonnette, etc.) en vue d'un remplissage optimal pour les livraisons	83 %
Prise en compte de critères environnementaux dans le choix du logisticien (réalisation d'un bilan carbone, utilisation de véhicules électriques, etc.)	33 %
Non-utilisation de films plastique et/ou de blisters pour le conditionnement	33 %
Réemploi des emballages utilisés pour le conditionnement	17 %

Quelles sont vos pratiques en matière de gestion des déchets ?

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0



RECOMMANDATION N°3

Mettre en place des sessions de formation

Synthèse des retours issus des imprimeurs

Des labels et certifications qui contribuent à attester des démarches environnementales engagées même si les process restent à préciser (1/2)

Liste des labels et certifications environnementales

Labels et certifications environnementales spécifiques à l'imprimerie



Labels et certifications environnementales pour le papier



Labels et certifications environnementales non spécifiques à l'imprimerie



3 labels/certifications majoritairement privilégiés par les imprimeurs :

- Imprim'Vert (site)
- PEFC (papier)
- FSC (papier)

Des labels et certifications obtenus à la fois pour :

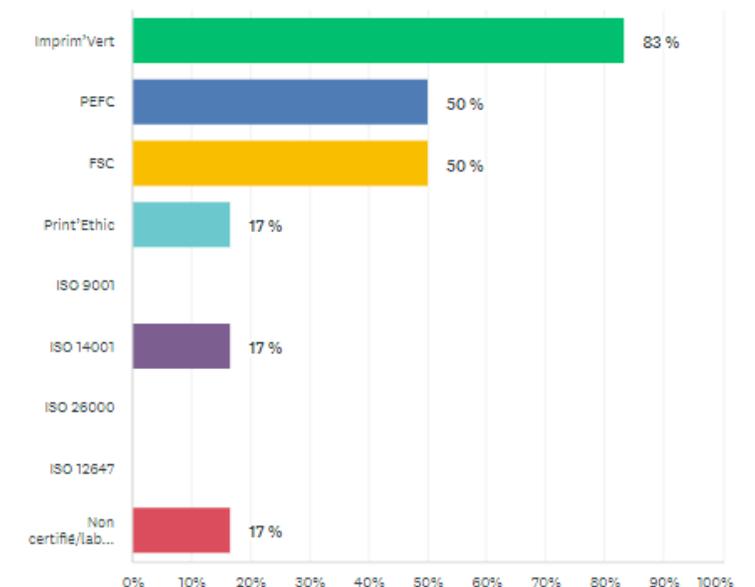
- Se conformer à la réglementation (par exemple pour répondre à des marchés publics),
- Se démarquer de la concurrence,
- Et adopter une « croissance intelligente » respectueuse de l'environnement et permettant de limiter les coûts.



CHIFFRES CLEFS ISSUS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

Quels types de labels et/ou de certifications avez-vous obtenus ?

Réponse(s) obtenue(s) : 6 Question(s) ignorée(s) : 0



Synthèse des retours issus des imprimeurs

Des labels et certifications qui contribuent à attester des démarches environnementales engagées même si les process restent à préciser (2/2)

	Imprim'Vert		PEFC				FSC		Ecolabel européen		Paper By Nature		EMAS			ISO 14001 (management environnemental)		ISO 26000 (RSE)			
Secteur concerné	Imprimerie		Papier				Papier		Papier		Papier		Tous secteurs			Tous secteurs		Tous secteurs			
Périmètre géographique	Europe		Monde				Monde		Union européenne		Europe		Monde			Monde		Monde			
Critères	Critères portant sur : gestion des déchets, stockage des substances dangereuses, non-utilisation de produits CMR, sensibilisation environnementale, suivi des consommations énergétiques		Critères portant sur le maintien et la conservation des différentes fonctions de la forêt				Critères portant sur le respect de principes environnementaux et sociaux concernant la gestion de la forêt		Critères portant sur l'incorporation de matières recyclées et la limitation d'utilisation de substances dangereuses au cours de la fabrication		Critères portant sur la certification des forêts, fabrication, production et impression de papier etc.		Critères similaires à ceux de l'ISO 14001			Critères portant sur le système de management environnemental, permettant l'identification et la maîtrise des principaux impacts sur l'environnement		Lignes directrices sur la RSE : gouvernance, droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement de travail, environnement (prévention de la pollution, utilisation durable des ressources etc.), loyauté des pratiques, ...			
Niveau d'exigence	●		●				●		●		●		●			●		●			
Audit de suivi	Déclaration en ligne 1 ^e et 2 ^e année		Audit de suivi annuel				Audit de suivi annuel		Audit de suivi annuel		Après les 2 premières années, audit de suivi tous les 2 ans		Audit de suivi annuel		Audit de suivi annuel			Audit de suivi la 1 ^e et 2 ^e année		La démarche peut faire l'objet d'une évaluation par un organisme indépendant	
Audit de renouvellement	Tous les 3 ans		Tous les 5 ans				Tous les 5 ans		Tous les 5 ans		Demande de renouvellement à déposer 6 mois avant la fin de la période de transition		Tous les 3 ans		Tous les 3 ans			Tous les 3 ans		Information non disponible	
Coût financier	Label payant, coût annuel en fonction nombre de salariés et du lieu		Label payant, le coût varie (superficie pour la labellisation d'une forêt, usage forêt)				Le coût financier varie en fonction de la nature de la structure et sa taille		Label payant, varie selon la taille de l'entreprise		Information non disponible		Information non disponible			Label payant, varie selon la taille de l'entreprise		L'accès aux documents relatifs à la norme est payant. Le prix varie en fonction du nombre d'utilisateurs et du format			

Synthèse des retours issus des **DISTRIBUTEURS**

Synthèse des retours issus des distributeurs

Les distributeurs « au centre » des flux de la filière

Précision liminaire : le maillon des distributeurs ne faisait pas partie initialement de l'étude. Au regard des enjeux qui ont émergé sur la partie distribution, plusieurs entretiens ont été menés auprès de quelques structures de taille différente. Les éléments présentés ci-dessous n'ont pas vocation à être exhaustifs et sont à prendre avec précaution.

▪ Deux types de flux à distinguer dans les commandes de libraires :

- 1 – Les **nouveautés**, un flux qui peut être davantage anticipé et planifié (au regard de la connaissance de la date de parution) :
 - Les représentants prennent des pré-commandes auprès des librairies et planifient une à deux tournées par mois.
 - Mais les nouveautés ont tendance à faire « grossir » les stocks des libraires et sont potentiellement ensuite source de retours.
- 2 – La **chaîne du réassort**, des flux difficilement prévisibles :
 - Les libraires vont passer commande régulièrement pour alimenter leur stock « de fonds ».
 - Chaque matin les distributeurs reçoivent des commandes et préparent les livraisons.

▪ Les flux de retours :

- Les frais de transport sont pris en charge par les libraires et un avoir est ensuite établi par le distributeur au crédit du compte du point de vente.
- Lors de la contractualisation avec les éditeurs, les instructions concernant le traitement du tri sont indiquées ainsi que les modalités de récupération des ouvrages défraîchis ou abîmés s'il y a lieu.

Deux cas de figure sont possibles :

1. L'éditeur souhaite mettre ses livres au pilon.
2. Les livres sont triés et analysés :
 - titres défraîchis : une prestation de nettoyage et réparation des livres peut être proposée par le distributeur (en général pour les livres aux coûts importants ou sur lesquels il manque du stock).
 - titres réintégréables dans les stocks.

=> Mis à part pour des distributeurs de très petite taille, le tri est facturé aux éditeurs.

Des flux de retours qui coûtent aux distributeurs : en général ce qui est facturé ne couvre pas les coûts de traitement du distributeur.

L'intérêt est aussi pour les distributeurs à limiter ces flux.

(Retour d'un distributeur)

Synthèse des retours issus des distributeurs

Des flux difficiles à rationaliser

▪ Une rationalisation de flux qui va dans l'intérêt des libraires mais qui pourrait être renforcée :

Les libraires prennent en charge une partie des coûts d'expédition (selon les conditions générales de vente de chaque distributeur).

Exemples de pratiques remontées par de « petits » distributeurs :

- Un distributeur ne fait pas payer les frais de livraison pour les nouveautés et applique une gratuité à partir de 600 euros pour les commandes de réassort
- Un autre distributeur (petite taille) ne fait pas payer les livraisons s'il y a un groupement de commandes et que l'opération s'insère dans la tournée de livraison prévue par le distributeur (le distributeur appelle avant les libraires)

De même, les libraires prennent en charge les frais de port pour les retours.

▪ Les actions déployées par les distributeurs pour limiter ces flux et leurs impacts :

Sur la partie diffusion :

- Efforts des représentants pour qualifier et quantifier au mieux les besoins des libraires
- Des échanges réguliers avec les libraires
- Une télévente privilégiée pour limiter les impacts liés aux transports

Sur la partie distribution :

- Réutilisation des cartons pour les expéditions et limitation du plastique
- Certains distributeurs acceptent que les librairies effectuent leurs retours après 1 an
- Adhésion à la plateforme PRISME pour des livraisons en province

Néanmoins, les flux de commandes des libraires sont largement dépendants :

- De la **taille des librairies** : certaines n'ont tout simplement pas de grosses capacités de stockage
- Des **outils de gestion des librairies et la capacité de pilotage des stocks** : des marges de progression pour certaines petites et moyennes librairies sur ce volet
- **Des attentes des consommateurs** : si le libraire n'est pas en mesure de proposer le livre assez rapidement au consommateur, celui-ci risque de partir à la concurrence (ex. Amazon livrant en 24 heures). De même, les consommateurs sont en attente de nouveautés et de renouvellement régulier de l'offre proposée.

=> **Retour d'un distributeur : plus de 70 % des commandes des librairies sur une ligne de livre sont faites à l'unité.**

Des marges de progression sont encore à réaliser. Pistes d'actions soulevées par des distributeurs :

- Poursuivre la sensibilisation auprès des librairies / points de vente
- Avoir une réflexion sur la mise en place au niveau de la filière de conditions plus restrictives (et coûteuses) sur les flux (commandes et retours des libraires)
- Disposer d'une vision fine de l'état des stocks des différents points de vente en temps réel (nécessite un partage de l'information entre libraires et distributeurs) : cela permettrait de guider au mieux les libraires dans leurs approvisionnements et d'aider les éditeurs à adapter au mieux leurs tirages
- Être force de proposition aussi par rapport à certains éditeurs qui ont tendance à pousser le placement de leurs nouveautés (quantités beaucoup trop importantes, lieux de vente non adaptés...)

Synthèse des retours issus des distributeurs

Zoom sur la plateforme PRISME : plateforme nationale de regroupement des colis de livres

⇒ Plate-forme créée en 1993 à l'initiative de la Commission de liaison interprofessionnelle du livre (Clil) :

- Plateforme localisée en **Essonne** (proximité des sites logistiques de nombreux éditeurs).

- **Objectif** : rationaliser la logistique du livre et permettre aux libraires de bénéficier d'une **organisation du transport mutualisée** afin **d'optimiser leurs coûts de transport**.

- **Missions** :

- Consolider quotidiennement les flux en provenance des éditeurs et distributeurs en une seule et unique expédition, à destination des libraires de province, de Belgique et du Luxembourg,
- Organiser les retours depuis l'enlèvement chez les libraires jusqu'à la mise à disposition aux éditeurs et distributeurs.

- **Volumétrie** :

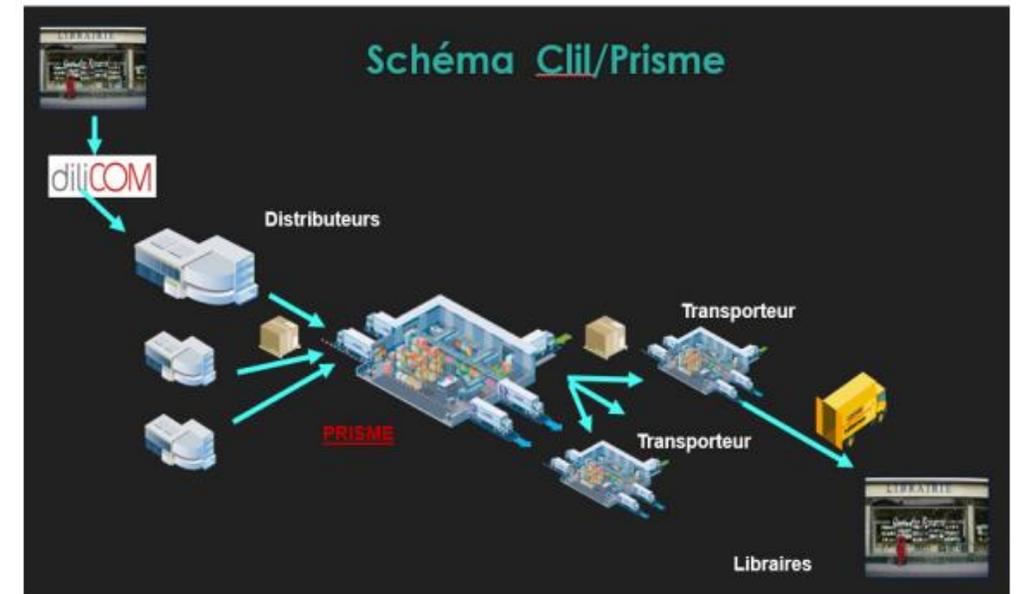
- 650 éditeurs/distributeurs et 3 000 libraires utilisent Prisme,
- 25 000 colis traités par jour,
- 67 000 tonnes de colis traités par an, soit 140 millions de livres,
- Volumes représentant un tiers des ouvrages distribués en France.

Une outil mutualisé qui permet :

Une concentration des flux avec pour enjeu principal de réduire les coûts de transport et les émissions CO₂ associés.

- **Fonctionnement** :

- Prix de transport négocié par la Clil auprès de transporteurs agréés (7 transporteurs pour la France),
- Le libraire prend en charge financièrement le transport aller et retour, de la plateforme Prisme jusqu'à la librairie (facturation par le transporteur selon les tarifs négociés),
- Le distributeur prend en charge le transport aller et retour de son entrepôt à la plateforme.



Sources:

- CLIL - Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (centprod.com)
- Le transport en régions | Syndicat de la librairie française (syndicat-librairie.fr)
- Geodis, maillon clé de la distribution du livre à Ris-Orangis - Supply Chain Magazine



In Extenso
Innovation Croissance

Conclusions

Conclusions

1.

Sentiment d'une filière régionale qui aujourd'hui ne communique pas assez et se connaît peu (entre éditeurs et imprimeurs) : une connaissance des forces en présence sur le territoire qui apparaît limitée.

⇒ Un renforcement des échanges et un partage de la connaissance pourrait contribuer à favoriser les liens entre acteurs sur le territoire, fédérer les acteurs et mieux cerner les problématiques des différents maillons.

2.

Des acteurs qui pour la plupart ont intégré des pratiques éco-responsables et y sont sensibles : les acteurs ont conscience des bénéfices environnementaux mais aussi économiques que permettent ces pratiques.

⇒ Toutefois des marges de progression sont encore visibles à la fois dans le degré d'appropriation de certaines notions et pratiques (par ex. éco-conception) mais aussi en termes de montée en compétences.

3.

Les flux liés à la distribution (commandes, retours) constituent un enjeu clé en termes d'impacts environnementaux et économiques sur la filière :

⇒ Impacts liés au transport (2^{ème} maillon le plus impactant en termes d'émission de GES – cf. Zoom ci-après).

⇒ Impacts liés aux flux de retours et aux problématiques de tri et de pilon pour les éditeurs.

4.

Des démarches éco-responsables qui se trouvent limitées et dépendantes de plusieurs facteurs :

⇒ **La structuration du marché :**

- Des éditeurs en majorité de petite taille et aux ressources financières et humaines limitées,
- Des imprimeurs confrontés à une concurrence étrangère importante. De nombreuses faillites observables.

⇒ **Le contexte actuel** notamment la crise énergétique (pour les imprimeurs), la pénurie de papier mais aussi les retombées liées à la crise sanitaire.

⇒ Et plus globalement, **l'économie du livre en place** qui complexifie l'action sur les flux avec :

- Des librairies qui sont dépendantes du marché et des attentes des consommateurs (offre variée de livres, délais de livraison rapides...),
- Des distributeurs qui essaient de « contenir » ces flux (conseils auprès des libraires, initiatives pour pousser les libraires à grouper leurs commandes...). Toutefois, les distributeurs sont aussi rémunérés sur les flux gérés et placements d'ouvrages,
- Et des éditeurs qui n'ont pas la « main » sur ces flux et peuvent être dépassés notamment quant aux retours.

5.

Une mise en place d'actions qui nécessite d'engager / d'inclure l'ensemble des maillons de la filière (au-delà des imprimeurs et éditeurs, qui étaient au centre de cette étude).

Conclusions

Zoom : les maillons de la filière du livre les plus impactants (1/2)

Selon le bilan carbone réalisé par Hachette Livre en 2015 :

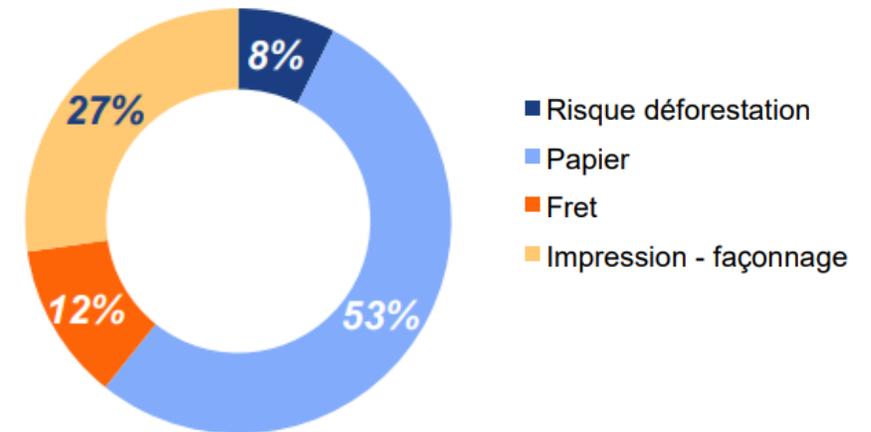
La production constitue le maillon le plus impactant de la filière du livre :

66 % des émissions de GES selon le Bilan carbone réalisé par Hachette Livre en 2015.



Au sein de la production, la **production de papier concentre 53 % des GES et l'impression 27 %**

Détails des émissions de GES Production livres – Hachette 2015 :

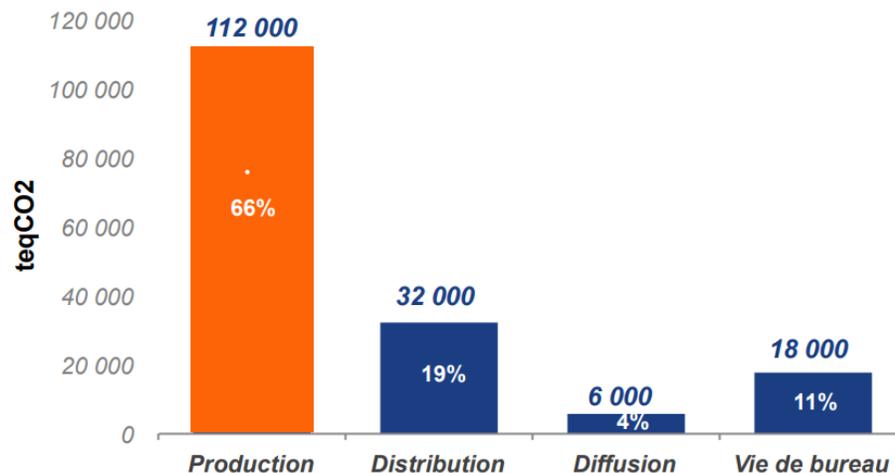


Source: Hachette Livre – Bilan carbone 2015, Carbone 4

⇒ **Le papier constitue le poste le plus important de l'impact environnemental d'un livre.**

Il en représente même 70 % selon l'analyse du cycle de vie des ouvrages réalisée par l'éditeur Terre vivante (source: « Le livre au vert », Edition durable n°1207 du 1^{er} mars 2019)

Bilan global des émissions de GES – Hachette 2015 :



Source: Hachette Livre – Bilan carbone 2015, Carbone 4

Conclusions

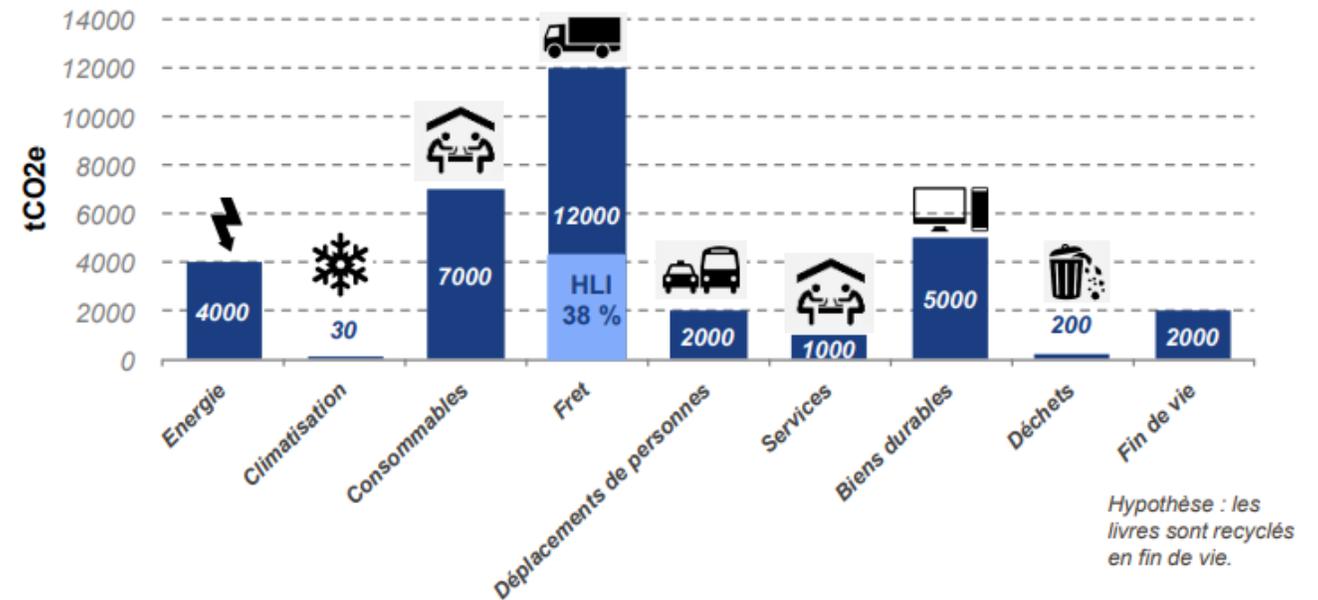
Zoom : les maillons de la filière du livre les plus impactants (2/2)

La **distribution** représente le second maillon le plus émetteur d'émission de GES avec **19 % des émissions**.

Celles-ci sont notamment causées par :

- Le transport (38 % de ce poste),
- et les consommables (21%, pour les cartons, palettes, etc.)

Emissions de GES Distribution – Hachette 2015 :



60 % des émissions « Energie » liées à la consommation de gaz

Emissions consommables :

- 34% palettes
- 48% cartons

Fret = 38% des émissions totales de la Distribution
HLI = 14 % des émissions totales de la Distribution

Source: Hachette Livre – Bilan carbone 2015, Carbone 4

Pistes de recommandations

Vue globale

AU REGARD DES CONSTATS ET INFORMATIONS RECUEILLIES, ÉLABORATION DE PISTES DE RECOMMANDATIONS :

- ⇒ Les plus **opérationnelles** possibles : proposition d'actions concrètes, mises en œuvre dans des délais relativement courts,
- ⇒ Qui concernent **l'ensemble des maillons de la filière** (en privilégiant toutefois les éditeurs et imprimeurs, au cœur de cette étude),
- ⇒ Et qui se focalisent sur des **actions de « fond » et structurantes pour la filière** (volonté par exemple de ne pas proposer par des aides financières directes aux acteurs dont les effets risquent de ne pas se poursuivre une fois leur arrêt).

Pistes de recommandations

Vue globale

PROPOSITION DE 11 RECOMMANDATIONS QUI RÉPONDENT AUX PRINCIPAUX CONSTATS ET COUVRENT L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR :

Principaux constats	Recommandations	Acteurs concernés			
		Editeurs	Imprimeurs	Distributeurs / diffuseurs	Libraires
<ul style="list-style-type: none"> Des acteurs de la filière qui communiquent peu entre eux Des acteurs qui connaissent mal les forces en présence en région 	R1 - Organiser un événement fédérateur régional récurrent autour du livre durable				
<ul style="list-style-type: none"> Des notions et pratiques éco-responsables qui ne semblent pas totalement maîtrisées et/ou mises en œuvre 	R2 - Rédiger une « charte du livre durable » partagée entre les différents acteurs de la filière				
	R3 - Mettre en place des sessions de formation				
	R4 - Rédiger un guide spécifique sur « l'éco-conception »				
<ul style="list-style-type: none"> Une démarche éco-responsable peu valorisée et visible 	R5 - Valoriser et communiquer autour des initiatives éco-responsables des éditeurs				
<ul style="list-style-type: none"> Une mauvaise connaissance des compétences régionales sur le volet imprimerie Des échanges éditeurs-imprimeurs qui apparaissent peu développés Des équipements chez les imprimeurs régionaux qui ne permettent pas de répondre aux demandes des éditeurs régionaux (notamment sur l'impression de petites séries) 	R6 - Réaliser une cartographie des imprimeurs régionaux				
	R7 - Organiser des programmes de visites d'imprimeries en région				
	R8 - Étudier la possibilité de développer des investissements régionaux pour faire évoluer le parc machines des imprimeurs				
<ul style="list-style-type: none"> Le tri des retours apparaît complexe sur le plan logistique (capacité de stockage et ressources humaines nécessaires) et économique (pratique coûteuse) pour les éditeurs régionaux : le pilon est souvent privilégié même pour des livres en bon état. 	R9 - Mettre en place un centre de tri mutualisé en région				
	R10 - Étudier la possibilité de mutualiser des solutions de stockage pour les éditeurs à proximité de leurs locaux				
<ul style="list-style-type: none"> Les libraires représentent un maillon clef dans la filière de livre en étant « à l'origine » de nombreux flux (commandes et retours) 	R11 - Lancer une étude sur les pratiques éco-responsables chez les libraires de la région				

Pistes de recommandations

Vue globale

DES RECOMMANDATIONS QUI SE VEULENT OPÉRATIONNELLES ET RÉALISABLES DANS DES DÉLAIS CONTENUS :

Recommandations	Délais	Impact	Faisabilité
R1 – Organiser un événement fédérateur régional récurrent autour du livre durable	< 2 ans	Modéré	Modérée
R2 – Rédiger une « charte du livre durable » partagée entre les différents acteurs de la filière	< 1 an	Modéré	Simple
R3 – Mettre en place des sessions de formation	< 1 an	Fort	Modérée
R4 – Rédiger un guide spécifique sur « l'éco-conception »	< 1 an	Modéré	Simple
R5 – Valoriser et communiquer autour des initiatives éco-responsables des éditeurs	< 4 ans	Modéré	Modérée
R6 – Réaliser une cartographie des imprimeurs régionaux	< 2 ans	Fort	Modérée
R7 – Organiser des programmes de visites d'imprimeries en région	< 1 an	Fort	Modérée
R8 – Étudier la possibilité de développer des investissements régionaux pour faire évoluer le parc machines des imprimeurs	< 2 ans	Modéré	Modérée
R9 – Mettre en place un centre de tri mutualisé en région	< 4 ans	Fort	Complexe
R10 – Étudier la possibilité de mutualiser des solutions de stockage pour les éditeurs à proximité de leurs locaux	< 2 ans	Fort	Modérée
R11 – Lancer une étude sur les pratiques éco-responsables chez les libraires de la région	< 1 an	Modéré	Simple

Pistes de recommandations

Détails des recommandations

RECOMMANDATION 1 : Organiser un évènement fédérateur régional récurrent autour du livre durable

Acteurs visés de la filière :	Objectifs visés :
Editeurs, imprimeurs, distributeurs / diffuseurs, libraires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rassembler et fédérer les acteurs régionaux de la filière ✓ Impliquer les acteurs dans une démarche régionale vertueuse ✓ Partager des retours d'expérience

Principaux constats relevés :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des acteurs de la filière qui communiquent peu entre eux ✓ Des acteurs qui connaissent mal les forces en présence en région

Description des actions opérationnelles :
<p>Organiser un événement annuel régional du type « Les rencontres du livre durable en Nouvelle-Aquitaine » s'intéressant à toute la chaîne du livre, en faisant participer les différents acteurs du marché. Cet événement pourrait s'organiser autour de plusieurs temps forts, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations plénières sur des sujets d'actualité, initiatives remarquables en région... • Tables rondes • Retours d'expérience d'acteurs fortement engagés, ayant mis en place des démarches intéressantes <p>Cet événement sera aussi l'occasion de lancer un questionnaire à destination des éditeurs et des imprimeurs permettant de fournir des éléments d'observation actualisés et de montrer les progrès accomplis en terme de démarches éco-responsables.</p>

Gains attendus :
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des acteurs régionaux • Appropriation de bonnes pratiques • Implication des acteurs dans une démarche globale autour des pratiques éco-responsables

Obstacles pressentis :
<ul style="list-style-type: none"> • Questions logistiques pour programmer un événement de grande ampleur • Capacité à mobiliser les acteurs de la filière sur la durée

Acteurs à mobiliser :
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation</u> : ALCA, Région • <u>Partenaires possibles à associer</u> : en vue d'éventuelles interventions : acteurs de la filière , SNE, UNIIC, prestataires...

Délai : court terme < 2 ans

Impact : modéré

Faisabilité : modérée

RECOMMANDATION 2 : Rédiger une « charte du livre durable » partagée entre les différents acteurs de la filière

Acteurs visés de la filière :	Objectifs visés :
Editeurs, imprimeurs, distributeurs / diffuseurs, libraires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter des pistes d'actions concrètes et opportunités éco-responsables ✓ Impliquer les acteurs dans une démarche régionale vertueuse de long terme ✓ Responsabiliser les acteurs de la filière

Principaux constats relevés :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des acteurs qui ne disposent pas tous d'une bonne vision d'ensemble des pratiques et opportunités éco-responsables

Description des actions opérationnelles :
<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une « charte du livre durable » abordant des pistes d'actions concrètes et des opportunités éco-responsables les plus opérationnelles possibles. • On veillera à aller au-delà des seules bonnes pratiques qui peuvent être perçues comme des déclarations de bonnes intentions et sont parfois difficiles à appliquer pour les acteurs. • Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations pour obtenir la traçabilité du papier auprès des imprimeurs, - Recommandations pour agir durablement en termes de promotion, - Identification des alternatives régionales et nationales pour donner une deuxième vie au livre, - Apposition du logo Triman (objet recyclable), • Mais aussi propositions de démarches vertueuses du type : <ul style="list-style-type: none"> - Les distributeurs s'engagent à sensibiliser les librairies sur leurs commandes et leurs retours - Les librairies s'engagent à mieux trier leurs retours - Les éditeurs s'engagent à moins pilonner

Gains attendus :
<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance des démarches éco-responsables par les acteurs régionaux • Etablissement d'un document « fédérateur » au niveau régional

Obstacles pressentis :
<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion/adoption de la charte qui relève d'une démarche volontaire et morale des acteurs

Acteurs à mobiliser :
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation</u> : ALCA • <u>Partenaires possibles à associer</u> : Région, SNE, SLF (Syndicat de la librairie française)

Délai : très court terme < 1 an

Impact : modéré

Faisabilité : simple

Pistes de recommandations

Détails des recommandations

RECOMMANDATION 3 : Mettre en place des sessions de formation		
Acteurs visés de la filière : Editeurs, imprimeurs	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Préciser certains volets sur les pratiques éco-responsables ✓ Informer et professionnaliser les acteurs de la filière ✓ Présenter des bonnes pratiques et outils 	
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des notions et pratiques qui ne semblent pas totalement maîtrisées et/ou mises en œuvre (éco-conception, conditionnements, évaluation raisonnée des tirages ...) 		
Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des sessions de formations opérationnelles, d'une demi-journée/ une journée, plusieurs fois dans l'année et en favorisant de petits groupes. • Premières thématiques qui émergent à ce stade : <p>Pour les <u>éditeurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation autour du livre durable : pratiques environnementales sur tous les maillons de la chaîne (éco-conception, choix graphiques, impression et gestion des tirages, promotion, communication...), - Formation sur la relation éditeur-imprimeur et la fabrication : types de papier, labels, choix d'impression numérique pour les petits tirages et commandes de réassort, impression en amalgame ... - Formation sur les outils d'aide à la décision permettant de mieux ajuster les tirages (et les prix) en fonction des besoins de son marché, <p>Pour les <u>imprimeurs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation pour mieux appréhender les spécificités du marché de l'édition (attentes, types de conseils à apporter aux éditeurs...), - Formation sur les pratiques éco-responsables pour l'impression, dont l'éco-conception. 		
Gains attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Une montée en compétences des éditeurs et imprimeurs sur les pratiques éco-responsables 		
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un format de formation opérationnel et attractif • Capacité à mobiliser les éditeurs et imprimeurs 		
Acteurs à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation</u> : Région, ALCA • <u>Partenaires possibles à associer</u> : prestataires formateurs 		
Délai : très court terme < 1 an	Impact : fort	Faisabilité : modérée

RECOMMANDATION 4 : Rédiger un guide spécifique sur « l'éco-conception »	
Acteurs visés de la filière : Editeurs	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter de façon pratique comment mettre en œuvre l'éco-conception pour un éditeur
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une notion qui reste encore floue pour certains éditeurs 	
Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un guide spécifique sur « l'éco-conception » très opérationnel à destination des éditeurs détaillant : <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des critères à prendre en considération : écologie sociale, ajustement du tirage, implication écologique des choix de couverture, choix graphiques pour réduire l'impact environnemental, éco-encrage et réduction des aplats de couleur, grammage... - Des exemples de bonnes pratiques opérationnelles 	
Gains attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Une montée en compétence des éditeurs sur le volet de l'éco-conception • Une meilleure gestion des tirages et des stocks 	
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Nécessite que les éditeurs prennent connaissance et s'approprient le guide 	
Acteurs à mobiliser : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation</u> : ALCA • <u>Partenaires possibles à associer</u> : bureau d'étude, cabinet de conseil proposant des prestations d'éco-conception, cabinet de conseil spécialisé dans le livre, fabricants formateurs 	

Délai : très court terme < 1 an

Impact : modéré

Faisabilité : simple

Pistes de recommandations

Détails des recommandations

RECOMMANDATION 5 : Valoriser et communiquer autour des initiatives éco-responsables des éditeurs

Acteurs visés de la filière : Editeurs	Objectifs visés : ✓ Mieux mettre en avant les maisons d'édition « engagées » en valorisant leur travail et pratiques
--	--

Principaux constats relevés : ✓ Des éditeurs ayant adopté une démarche éco-responsable (au détriment quelquefois de leur rentabilité) et qui ne se trouvent pas valorisés au sein d'événements de type salons du livre ✓ Une démarche éco-responsable aujourd'hui peu visible sur les livres (pour le consommateur)
--

Description des actions opérationnelles : Action à déployer à un niveau national et qui pourrait se traduire par les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Une mise en avant renforcée des maisons d'édition au sein de salons / événements autour du livre : place renforcée des éditeurs en têtes de gondole...• L'affichage de paramètres environnementaux et engagements sur la traçabilité des livres avec une page dédiée dans les ouvrages, sur les sites Internet et les réseaux sociaux : origine du papier et labels utilisés, choix de l'imprimeur et démarche environnementale, logos....• La constitution d'un label "éditeur responsable" qui pourrait être apposé sur les couvertures de livres et directement visibles par le consommateur (remarque : attention à la complexité notamment si ça implique des vérifications de tierces parties et risque de confusion pour le lecteur)
--

Gains attendus : <ul style="list-style-type: none">• Une meilleure communication et lisibilité des actions menées par les éditeurs, y compris auprès des libraires• Une « attractivité » renforcée auprès du consommateur : même si le critère « auteur » conditionne l'achat cette transparence sera de plus en plus recherchée par une clientèle consciente des enjeux environnementaux

Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none">• Action dépassant le périmètre régional et nécessitant l'implication d'acteurs au niveau national (action qui demande l'adhésion des acteurs au niveau national)

Acteurs à mobiliser : <ul style="list-style-type: none">• <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation</u> : SNE, éditeurs (rédaction d'une page dédiée dans les livres), organisateurs d'événement autour du livre• <u>Partenaires possibles à associer</u> : ALCA

Délai : moyen terme < 4 ans

Impact : modéré

Faisabilité : modérée

RECOMMANDATION 6 : Réaliser une cartographie des imprimeurs régionaux

Acteurs visés de la filière : Editeurs, imprimeurs	Objectifs visés : ✓ Mieux connaître les compétences des imprimeurs en région ✓ Renforcer le recours aux imprimeurs en région par les éditeurs
--	--

Principaux constats relevés : ✓ Une mauvaise connaissance des compétences régionales sur le volet impression
--

Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none">• Réaliser un annuaire en ligne permettant de recenser l'ensemble des imprimeurs implantés en région et pointant les caractéristiques suivantes :<ul style="list-style-type: none">- Localisation et taille,- Compétences / domaines de spécialisation,- Équipements (offset, impression numérique, façonnage...)- Labels et certifications- Pratiques en matières d'éco-responsabilité <p>Cette annuaire devra faire l'objet d'une actualisation régulière en vue de présenter la photographie la plus fidèle à un instant t.</p>

Gains attendus : <p>Cet annuaire pourra être utile :</p> <ol style="list-style-type: none">1 - Aux éditeurs pour identifier d'éventuels partenaires régionaux2 - Aux instances régionales pour compléter leur connaissance de l'écosystème mais aussi identifier des marges d'évolution possibles de certains imprimeurs (impression en ligne, à la demande...), imprimeurs qui pourraient basculer vers l'édition ...
--

Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none">• Capacité d'actualisation régulière de l'annuaire
--

Acteurs à mobiliser : <p><u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation</u> : ALCA</p> <p><u>Partenaires possibles à associer</u> : CCI, Syndicats professionnels...</p>

Délai : court terme < 2 ans

Impact : fort

Faisabilité : modérée

Pistes de recommandations

Détails des recommandations

RECOMMANDATION 7 : Organiser des programmes de visites d'imprimeries en région

Acteurs visés de la filière : Editeurs, imprimeurs	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mieux connaître les compétences des imprimeurs en région ✓ Favoriser les échanges entre éditeurs et imprimeurs en région ✓ Renforcer le recours aux imprimeurs en région par les éditeurs
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une mauvaise connaissance des compétences régionales sur le volet imprimerie ✓ Des échanges éditeurs-imprimeurs qui apparaissent peu développés (peu de visites d'imprimeurs par les éditeurs, ...) 	
Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Organiser 2 à 3 visites par an au sein d'imprimeries régionales volontaires intervenant déjà dans le domaine de l'édition ou souhaitant y intervenir davantage. • Ces visites seront proposées aux éditeurs régionaux en vue de constituer à chaque fois de petits groupes (5 à 10 participants idéalement) 	
Gains attendus : Ces visites permettront : <ul style="list-style-type: none"> • Aux imprimeurs : de présenter leurs équipements, équipes et chaîne de fabrication en se faisant connaître auprès de futurs clients potentiels, d'identifier les besoins des éditeurs (la piste d'achat mutualisé de papier pour plusieurs éditeurs pourrait notamment être creusée) et de jouer un rôle de conseil auprès de ces derniers • Aux éditeurs : de découvrir les infrastructures régionales, d'approfondir leurs connaissances en matière de fabrication et de mieux cerner les domaines dans lesquels l'imprimeur peut aider/conseiller (format, grammage, mise en page...) 	
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de ces rencontres : logistique, mobilisation des acteurs... • Faire perdurer dans le temps ces visites 	
Acteurs à mobiliser : <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation :</u> ALCA <u>Partenaires possibles à associer :</u> Imprimeurs volontaires en région	

Délai : très court terme < 1 an

Impact : fort

Faisabilité : modérée

RECOMMANDATION 8 : Étudier la possibilité de développer des investissements régionaux pour faire évoluer le parc machines des imprimeurs

Acteurs visés de la filière : Editeurs, imprimeurs	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer le recours aux imprimeurs en région par les éditeurs
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des équipements chez les imprimeurs régionaux qui ne permettent pas de répondre aux demandes des éditeurs régionaux (notamment sur l'impression de petites séries) 	
Description des actions opérationnelles : Réaliser une étude approfondie permettant : <ul style="list-style-type: none"> • D'évaluer l'intérêt et la possibilité de développer davantage en région chez les imprimeurs : <ul style="list-style-type: none"> - l'impression numérique qui permet une gestion plus fine des stocks - l'impression à la demande qui permet de lancer des nouveautés sans prise de risques en éliminant la notion de stockage physique et ses conséquences environnementales et financières • D'étudier la possibilité et l'intérêt de réimplanter des services de reliure voire de façonnage de façon à proposer un service sur toute la chaîne de valeur. • Identifier des pistes de mise en œuvre (types d'équipements, financements nécessaires...) <p>A noter que l'annuaire (recommandation 6) permettra de cerner les imprimeurs pour lesquels des marges d'évolution pourraient être réalisées / imprimeurs souhaitant faire évoluer leurs prestations. Ces travaux pourront apporter une première base d'informations pour cette étude.</p>	
Gains attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure réponse en région aux éditeurs sur le volet impression • Une meilleure gestion des stocks pour les éditeurs grâce au renforcement de l'impression numérique et à la demande 	
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Le déploiement opérationnel au sein des imprimeurs (problématique de coûts notamment) 	
Acteurs à mobiliser : <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation :</u> ALCA <u>Partenaires possibles à associer :</u> Imprimeurs régionaux, Région, UNIIC	

Délai : court terme < 2 ans

Impact : modéré

Faisabilité : modérée

Pistes de recommandations

Détails des recommandations

RECOMMANDATION 9 : Mettre en place un centre de tri mutualisé en région	
Acteurs visés de la filière : Editeurs, distributeurs	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre aux éditeurs régionaux d'accéder plus facilement au tri de leurs retours ✓ Favoriser la seconde vie des ouvrages
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le tri des retours s'avère complexe sur le plan logistique (capacité de stockage et ressources humaines nécessaires) et économique (pratique coûteuse) pour les éditeurs régionaux : le pilon est souvent privilégié même pour des livres en bon état. 	
Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Etudier la possibilité de financer le coût (ou une partie) du tri des retours et de leur remise en état de façon à réinjecter les livres en bon état dans le circuit de la vente. • De façon opérationnelle, il conviendrait de: <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les éditeurs régionaux intéressés par ce service - Recueillir leurs attentes et niveau de contribution financière possible - Dresser les modalités de fonctionnement au regard des attentes des éditeurs : en particulier, quel circuit pour les livres triés : renvoi aux distributeurs, envoi aux éditeurs, stockage sur le site de tri...? - Identifier un site en région pertinent de par sa taille et sa localisation - Passer un accord avec un ou plusieurs ESAT régionaux pour récupérer les retours auprès des distributeurs et trier les livres défraîchis ou abîmés. 	
Gains attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des ouvrages envoyés au pilon • Création d'emplois / d'une activité qui s'inscrit pleinement dans une démarche responsable (liens avec un ESAT) 	
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'envergure qui peut concerner un nombre important d'éditeurs (aux besoins et attentes hétérogènes) • Action qui nécessite un cadrage sur différents volets : immobilier, logistique, financier, juridique 	
Acteurs à mobiliser : <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation :</u> Région <u>Partenaires possibles à associer :</u> ALCA, réseau d'ESAT en région	

Délai : moyen terme < 4 ans

Impact : fort

Faisabilité : complexe

RECOMMANDATION 10 : Étudier la possibilité de mutualiser des solutions de stockage pour les éditeurs à proximité de leurs locaux	
Acteurs visés de la filière : Editeurs	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider les éditeurs à stocker leurs flux de retours ✓ Favoriser la seconde vie des ouvrages
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des flux de retours difficilement stockables par les éditeurs 	
Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Etudier la possibilité de mettre à disposition à proximité des locaux des éditeurs des lieux de stockage mutualisés. Ces lieux pourraient notamment avoir vocation à : <ul style="list-style-type: none"> - Stocker les flux de retours issus des distributeurs dans le cas de la non mise en œuvre de la recommandation 9 ou dans le cas d'éditeurs qui souhaitent eux-mêmes réaliser le tri - Et / ou Stocker les retours triés issus du centre de tri mutualisé (mis en place via la recommandation 9). • De façon opérationnelle, il conviendrait de : <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les éditeurs régionaux intéressés par ce service - Recueillir leurs attentes et niveau de contribution financière possible - Identifier des sites localisés stratégiquement au plus près des éditeurs 	
Gains attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Limitation des ouvrages envoyés au pilon • Optimisation de la gestion des stocks des éditeurs 	
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'envergure qui peut concerner un nombre important d'éditeurs (aux besoins et attentes hétérogènes) 	
Acteurs à mobiliser : <u>Porteur potentiel pour mener cette recommandation :</u> Région <u>Partenaires possibles à associer :</u> ALCA	

Délai : court terme < 2 ans

Impact : fort

Faisabilité : modérée

Pistes de recommandations

Détails des recommandations

RECOMMANDATION 11 : Lancer une étude sur les pratiques éco-responsables chez les libraires de la région	
Acteurs visés de la filière : Libraires	Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none">✓ Comprendre les pratiques actuelles et les marges d'évolution possibles par les libraires en terme d'éco-responsabilité✓ Impliquer les libraires dans une démarche régionale responsable sur la filière
Principaux constats relevés : <ul style="list-style-type: none">✓ Les libraires représentent un maillon clef dans la filière de livre en étant « à l'origine » de nombreux flux (commandes et retours)	
Description des actions opérationnelles : <ul style="list-style-type: none">• La relation avec les libraires ne faisait pas l'objet de l'étude, mais le point de vue des libraires autour de leurs pratiques nécessiterait d'être questionné dans le cadre d'une nouvelle étude. Celle-ci permettrait notamment de comprendre :<ul style="list-style-type: none">- Leurs problématiques et difficultés (gestion des stocks, livraisons...)- Les attentes du marché- Leurs pratiques éco-responsables mises en place- Les marges d'évolution possibles en termes de démarches éco-responsables (groupement de commandes, limitation des retours, réutilisation des emballages, réduction des déchets...) <p>De façon opérationnelle, cette étude pourrait, à l'image de celle réalisée sur les éditeurs et imprimeurs, se traduire par la mise en place d'une enquête en ligne doublée d'entretiens téléphoniques.</p> <p>Cette étude s'inscrit en droite ligne des bonnes pratiques en matière de la transition écologique en librairie déjà initiées par la SLF.</p>	
Gains attendus : <ul style="list-style-type: none">• Meilleure connaissance des pratiques et enjeux des libraires en région• Implication des libraires dans une démarche globale de la chaîne du livre autour des pratiques éco-responsables	
Obstacles pressentis : <ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les libraires en vue de recueillir leur retour	
Acteurs à mobiliser : <p>Porteur potentiel pour mener cette recommandation : ALCA Partenaires possibles à associer : SLF (Syndicat de la librairie française)</p>	

Délai : très court terme < 1 an

Impact : modéré

Faisabilité : simple



In Extenso
Innovation Croissance

Annexes

Annexe 1 - Les pratiques de transformation environnementales sur la filière

Les pratiques de transformation environnementales sur la filière

Publiée par la commission Environnement et Fabrication du SNE (syndicat national de l'édition) en octobre 2021, **la charte environnementale de l'édition de livres** vise à identifier les **leviers d'amélioration et pointer des solutions techniques et logistiques**.

Elle constitue également un « *guide des « bonnes pratiques » sur lesquelles chaque acteur de la chaîne du livre peut s'appuyer pour mettre en place des actions concrètes afin de diminuer son empreinte environnementale* ».

Des leviers d'actions et bonnes pratiques qui peuvent être déployés à différents niveaux sur la filière :



- **La charte constitue un document de référence sur la filière et permet de détailler une série de bonnes pratiques à mettre en place.**
- **Chaque acteur doit pouvoir s'emparer de ces grands principes.**

Source: [001-CHARTE-ENVIRONNEMENTALE-SNE-NUMERIQUEEXT.pdf](#)

Pratiques de transformation environnementales sur la filière

Extraits de la charte environnementale de l'édition de livres (publiée par la commission Environnement et Fabrication du SNE (syndicat national de l'édition en octobre 2021)

ECOCONCEPTION

En amont, l'éditeur doit planifier chaque étape de la production. Cette planification peut lui permettre de maîtriser deux aspects: **l'impact écologique mais aussi les coûts financiers.**

L'éditeur doit notamment s'interroger sur les critères suivants:

- Le **format** : optimisation de la mise en page en fonction du format (pour limiter les chutes de découpe)
- **Les encres et le traitement en photogravure** :
 - Retrait de sous-couleurs qui peut diminuer la consommation d'encre à l'impression
 - Utilisation d'encres végétales
- **La couverture** : pelliculage plastique ou vernis machine
- Le type de **façonnage**
- Le **conditionnement** : blister, coffret
- La quantité à produire / **tirage**
 - Evaluer l'intérêt de l'impression numérique pour de petites quantités
- Selon le genre d'ouvrage, la maîtrise de la pagination, les marges, le surfaçage et la teinte du papier....

LE PAPIER

Le papier constitue le poste le plus important de consommation d'eau, d'énergie et d'émission de CO2. Le choix du papier est important :

- Importance d'acheter ou de demander à son imprimeur d'acheter un papier d'origine certifiée ou recyclée
- Privilégier des papiers recyclés et certifiés PEFC ou FSC
- Demander le « Paper Profile » (déclaration environnementale) des papiers envisagés

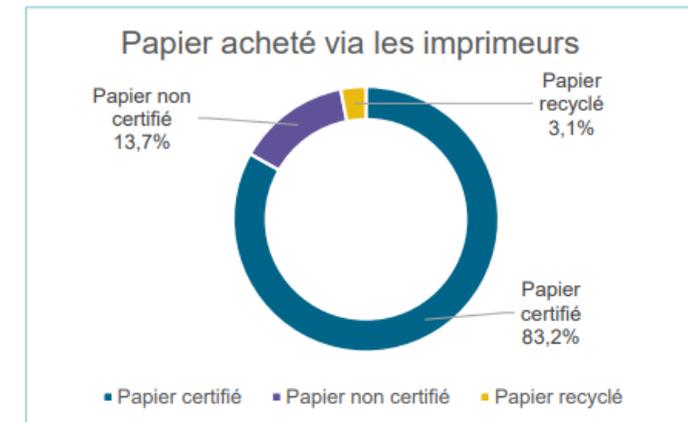
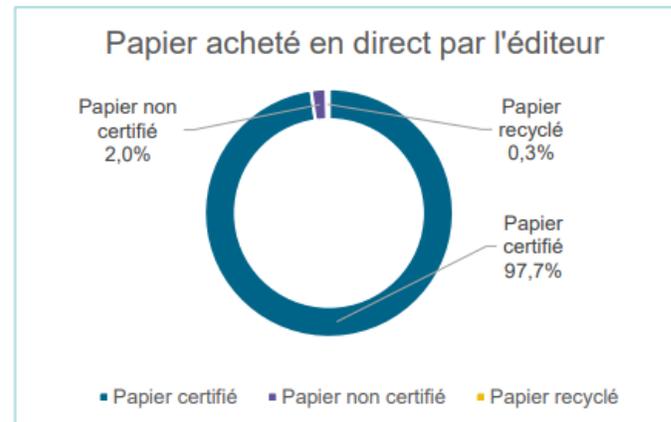
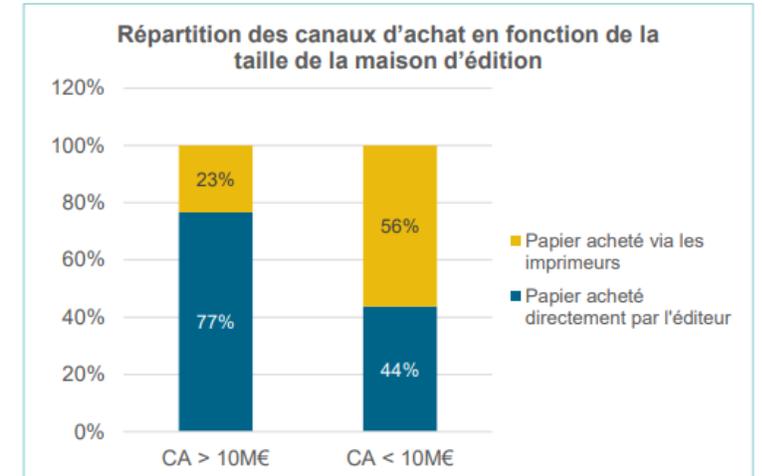
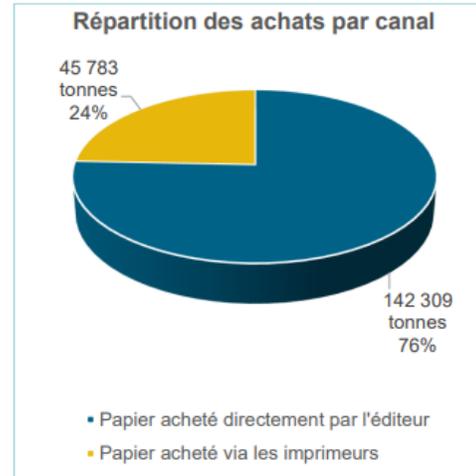
➤ En 2018, 95 % du papier acheté par les éditeurs interrogés est certifié (94 %) PEFC ou FSC ou recyclé (1 %). Ce taux était de 86 % en 2013.
(source: « les achats de papiers des éditeurs de livres en France en 2018 », SNE, septembre 2020)

➤ En 2018, selon l'ADEME, l'édition de livres représente 6,4 % de la consommation totale de papiers graphiques en France (soit environ 200 000 tonnes).

Pratiques de transformation environnementales sur la filière

Zoom sur les pratiques d'achats de papier :

- ✓ La majorité du papier est achetée directement par les maisons d'édition (76 %).
- ✓ Les achats via les imprimeurs concernent principalement les petits/moyens éditeurs ainsi que les livres produits à l'étranger, pour lesquels le papier est fourni sur place par l'imprimeur.
- ✓ Lorsque les achats sont effectués directement par les éditeurs, l'origine des papiers achetés est très contrôlée : 98 % des volumes achetés sont certifiés ou recyclés
- ✓ Près de 14 % du papier acheté en direct par les imprimeurs n'est en revanche pas certifié



(source: « les achats de papiers des éditeurs de livres en France en 2018 », SNE, septembre 2020)

Pratiques de transformation environnementales sur la filière

Zoom sur le livre numérique : est-il plus écologique que le livre papier ?

- L'empreinte carbone de la production d'un livre numérique à l'unité est relativement faible (en comparaison à celle d'un livre papier).
- Néanmoins, la fabrication des terminaux (tablettes smartphones...) est quant à elle très émettrice d'émissions de CO2 et utilisatrice de matériaux non renouvelables et non recyclables.

- Pour qu'il y ait, au total en moyenne, le même impact entre un livre papier et un livre numérique, on estime qu'il faut lire au moins 25 livres sur sa liseuse numérique.
- Or la moyenne du nombre de livres lus par personne sur les appareils numériques en France est inférieure à 10.

Source: [001-CHARTE-ENVIRONNEMENTALE-SNE-NUMERIQUEEXT.pdf](#)

Pratiques de transformation environnementales sur la filière

3 – L'IMPRESSION

Le choix de l'imprimeur doit se faire au regard :

- **De son périmètre d'activité** : capacité à intégrer toute la chaîne de production (et ainsi limiter la sous-traitance et les différents flux de transport liés)
- **De sa localisation et de sa distance** par rapport au papetier et au centre de distribution
- **Du processus de production nécessaire** : Roto, Offset, Cameron ou Numérique
- **De ses labels et/ ou certifications** environnementales.

4 – LA PROMOTION

Les outils de promotion de part leur nature éphémère soulèvent la question de leur stockage, de leur transport, de leur fin de vie et du taux de déchets. Les services de presse, les catalogues, les newsletters ont également un impact environnemental.

Il convient:

- D'envoyer les PLV uniquement si commandes par les librairies
- Recourir à des PLV écoconçues, réutilisables en métal, en bois
- Se limiter aux services de presse demandés par les libraires.

Pratiques de transformation environnementales sur la filière

5 – LA DIFFUSION

- Ajuster le premier tirage sur la volumétrie de l'office et privilégier les retirages pour les réassorts.
- Développer l'impression à la commande pour les réassorts.
- Privilégier les courts tirages en numérique pour les domaines éditoriaux éligibles.
- Réduire le nombre de «réimpressions de trop» et grouper les réimpressions pour économiser les transports.
- Analyser régulièrement les coefficients de ventes sur tirages.
- Réintégrer les stocks dès que ceci est possible.
- Encourager le regroupement des commandes de réassort.
- Développer l'accès à distance à une information complète sur les catalogues éditoriaux.

- Les ouvrages invendus sont soit : réintégrés dans le stock du distributeur pour être remis en vente ultérieurement ; triés pour être rendus à l'éditeur ou soit pilonnés.
- Le transport des ouvrages invendus du point de vente vers le centre de distribution est appelé le flux Retour. Il représente environ 21 % du flux Aller. Le taux de pilon sur les ouvrages invendus représente environ 13 % du flux Aller

Source: [001-CHARTRE-ENVIRONNEMENTALE-SNE-NUMERIQUEEXT.pdf](#)

6 – LA DISTRIBUTION

Stocks :

Les centres de distribution où vont être stockés les livres sont responsables d'émissions de CO2. Le distributeur doit s'assurer de la consommation énergétique des lieux de stockage.

Préparation et transport des commandes :

Il appartient au distributeur de :

- Réfléchir, en lien avec les libraires, au mode de conditionnement optimal,
- De massifier pour éviter le fractionnement des livraisons et donc de choisir un mode de transport adapté
- Demander aux logisticiens leur bilan carbone et de les accompagner dans des recherches d'amélioration environnementale.

Recyclage :

Avant d'envoyer les retours au pilon, le distributeur doit démanteler toutes les parties hors papier (piles, circuits électriques des livres sonores, objets des coffrets) et les envoyer vers les circuits de recyclage.

- 100% des ouvrages mis au pilon partent au recyclage

Source: [001-CHARTRE-ENVIRONNEMENTALE-SNE-NUMERIQUEEXT.pdf](#)

Annexe 2 - Analyse des labels et certifications environnementales

Labels et certifications environnementales spécifiques à l'imprimerie



Imprim'Vert



Présentation du label

Création en 1998 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher et la Chambre Régionale de Métiers de l'Artisanat du Centre.

Périmètre géographique : Union européenne

Depuis 2007, la marque est la propriété d'AMIGRAF (centre de formation spécialisé Print, Web et communication), qui assure sa gestion nationale et internationale.

Le label Imprim'Vert distingue les imprimeurs engagés dans la réduction des impacts de leur production. Les sites de production d'imprimés d'information, de communication, d'emballage ou de production de formes imprimantes nécessaires à la réalisation d'imprimés peuvent obtenir ce label. Il est gage de qualité et sert de référence de démarche environnementale dans le secteur.

Le label est attribué à plus de 2 000 sites de production dans l'Union européenne.



Prérequis réglementaires

- Les entreprises doivent être en conformité administrative vis-à-vis de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
- Les entreprises rejetant des effluents liquides au réseau d'assainissement collectif doivent faire une demande d'autorisation de déversement au gestionnaire du réseau.

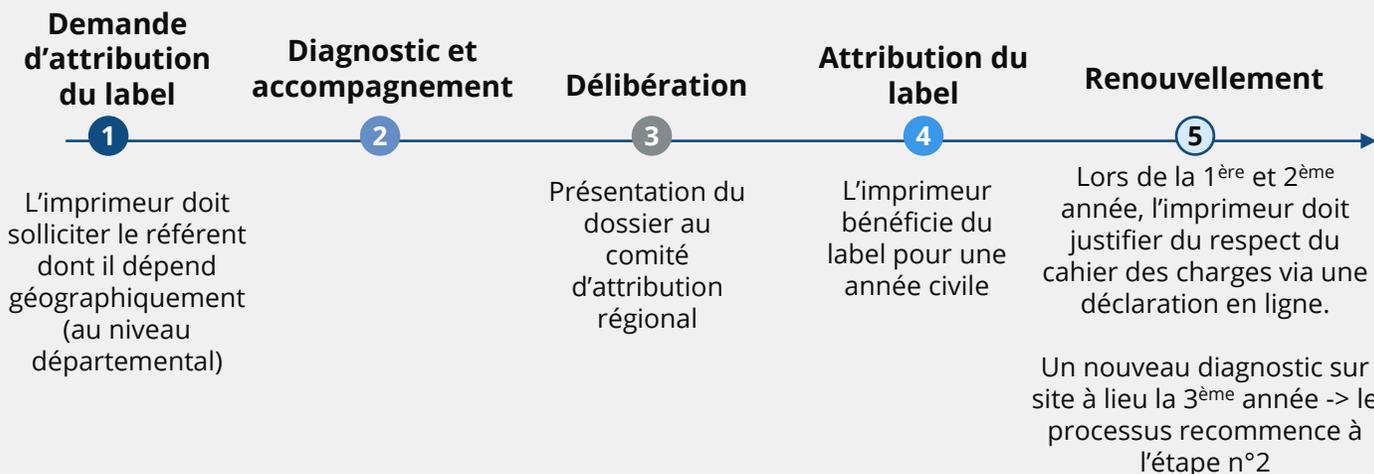


Critères de labellisation

- Bonne gestion des déchets dangereux
- Sécurisation du stockage des liquides neufs dangereux et déchets liquides
- Non utilisation de certains produits CMR (produits ayant des effets cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction)
- Sensibilisation environnementale du personnel de l'entreprise et de la clientèle
- Suivi des consommations énergétiques du site



Processus de labellisation



Coût du label

Pour les sites implantés sur le territoire français :

- moins de 10 salariés : 30€ HT par an
- de 10 à 49 salariés : 130€ HT par an
- 50 salariés et plus : 230€ HT par an

Pour les autres sites européens :

- de 1 à 49 salariés : 230€ HT par an
- 50 salariés et plus : 430€ HT par an

Entreprise d'impression numérique à sites multiples, proposant des services sous la même enseigne :

France : 80€ HT par site / an (quel que soit le nombre de salariés).
Europe : 130€ HT par site / an (quel que soit le nombre de salariés).

Présentation du label

Initié en 2018 par l'Union Nationale des Industries de l'Impression et de la Communication (UNIIC), Print'Ethic est un label RSE fondé sur la norme ISO 26000 dédié aux acteurs des industries graphiques.

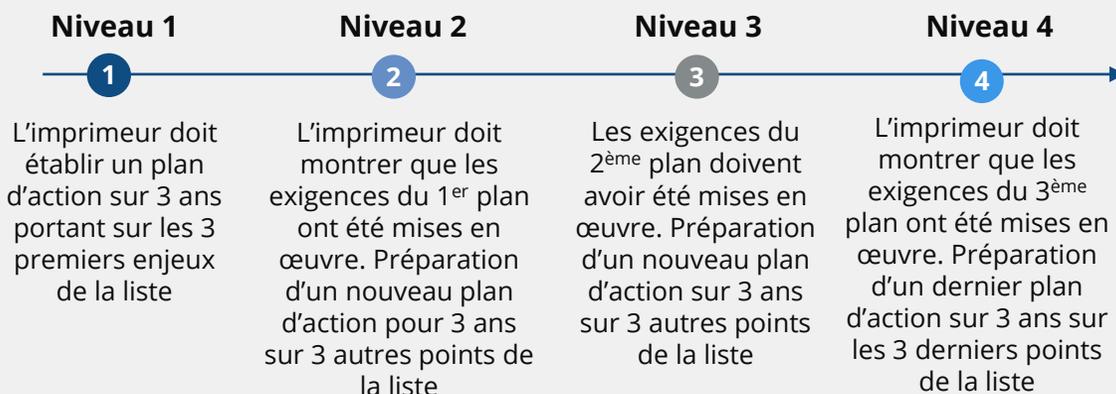
Périmètre géographique : France.

Le label dispose de 4 niveaux. Tous les trois ans, l'entreprise labellisée doit monter d'un niveau en mettant en œuvre un plan d'action centré sur trois enjeux cités dans la liste des 12 principaux enjeux (cf. critères de labellisation). L'entreprise peut choisir l'ordre dans lequel elle traite les sujets selon ses priorités, sauf pour les enjeux 1 et 7 qui sont imposés pour le niveau 1, et l'enjeu 2 qui est imposé au niveau 2.

En 2021, 18 entreprises étaient labellisées et 16 autres en cours de préparation de la labellisation.

Niveaux de labellisation

Les 4 niveaux de labellisation



Prérequis

- Posséder la labellisation Imprim'Vert.
- Produire un document unique d'exposition aux risques professionnels (DUERP).

Critères de labellisation

1. Définir la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise, la piloter grâce à une organisation pérenne.
2. Définir une stratégie de positionnement et de développement de l'entreprise à 3/5 ans.
3. Intégrer une culture de l'innovation dans les produits, services et organisation de l'entreprise.
4. Identifier les parties prenantes prioritaires de l'entreprise et dialoguer avec elles.
5. Favoriser le développement d'un dialogue social de qualité.
6. Identifier les risques de l'entreprise et prendre des mesures de prévention.
7. Investir dans les compétences des salariés, élément-clé de compétitivité et de sécurisation des parcours professionnels.
8. S'impliquer pour améliorer la connaissance et l'attractivité du métier et pour former des professionnels qualifiés.
9. Réduire l'impact environnemental de la production à travers notamment une optimisation du volume et de la qualité des matières premières utilisées.
10. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.
11. Mettre en œuvre le Règlement Européen sur la protection des données.
12. Promouvoir la RSE chez les fournisseurs et sous-traitants.

L'ensemble du dispositif de labellisation est évalué par l'AFNOR tous les 2 ans.

Coût du label

La labellisation n'est pas payante, hormis pour le passage au niveau 4 où un audit externe doit être réalisé et financé par l'entreprise labellisée.

Labels et certifications environnementales non spécifiques à l'imprimerie

Labels et certifications environnementales non spécifiques à l'imprimerie

EMAS (Eco-management and Audit Scheme)

Création : 1995. Révisé en 2001, puis 2009.



Règlement européen qui permet à toutes les entreprises, collectivités ou organisations **d'évaluer, d'améliorer et de publier leurs performances environnementales.**

Pour les imprimeurs, l'EMAS atteste de :

- La mise en place d'un système de management environnemental qui décline la norme ISO 14001 (voir ci-contre).
- La publication tous les ans d'un bilan des actions menées au profit de l'environnement.
- La soumission au contrôle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Processus de labellisation :

- Engager une démarche environnementale en interne ou avec l'aide d'un consultant, conforme au règlement EMAS n° 1221/2009.
- Demander l'intervention d'un vérificateur EMAS.
- Compléter son dossier.

L'entreprise est enregistrée pour 3 ans si elle respecte les réglementations environnementales associées à la certification EMAS et que sa déclaration environnementale actualisée est validée lors d'un audit annuel de suivi.

Norme ISO 14001

Création : 1996. Révisée en 2004.



La norme ISO 14001:2015 spécifie les exigences relatives à un système de **management environnemental** pouvant être utilisé par un organisme pour **améliorer sa performance environnementale.**

Elle concerne un site de production ou une organisation.

La structure doit identifier et maîtriser les principaux impacts sur l'environnement autour des actions suivantes :

- Engagement de la direction.
- Conformité aux exigences (issues de la réglementation ou d'autres sources).
- Amélioration continue, qui induit de façon directe l'amélioration des performances environnementales du site.

Processus de labellisation :

- Recensement des pratiques et résultats existants, mesure des écarts par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques et identification des actions prioritaires.
- Mise en œuvre du plan d'action, réalisation d'un état des lieux.
- Formalisation et surveillance du système de management environnemental, organisation de la communication interne et externe de l'entreprise et mesure des performances environnementales.

Labels et certifications environnementales non spécifiques à l'imprimerie

Norme ISO 26000

Création : 2010.



La norme ISO 26000 contient des **lignes directrices sur la responsabilité sociétale des entreprises** et ne se prête pas à la certification. La mise en œuvre de la norme peut être évaluée par des organismes indépendants et donner lieu à une note.

Pour définir le périmètre de leur responsabilité sociétale, les organisations sont invitées à articuler leur démarche autour de sept thématiques pour identifier les actions à mettre en œuvre :

- La gouvernance de l'organisation.
- Les droits de l'Homme.
- Les relations et conditions de travail, l'environnement de travail.
- L'environnement (prévention de la pollution, utilisation durable des ressources etc.).
- La loyauté des pratiques (lutte contre la corruption, concurrence loyale etc.).
- Les questions relatives aux consommateurs.
- Les communautés et le développement local (création de richesses et de revenus, investissement dans la société etc.).

Labels et certifications environnementales spécifiques au papier

Labels et certifications environnementales spécifiques au papier

PEFC

Création : 1999. Label initié par les entreprises européennes de la filière bois.



Le label garantit au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables. Il s'applique aux forêts et aux produits en bois ou à base de bois (papier, carton).

Description du label :

- La certification forestière PEFC permet d'attester de la gestion durable de la forêt et du respect de ses fonctions environnementales, sociétales et économiques.
- La certification de la chaîne de contrôle PEFC est délivrée aux entreprises par un organisme certificateur indépendant. Le bois certifié est contrôlé et suivi depuis la forêt, et tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation, pour aboutir en bout de chaîne à un produit fini certifié PEFC.

4 labels différents peuvent être attribués :

- « Certifié PEFC » sans matières recyclées : au minimum 70% de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC.
- « Certifié PEFC » avec matières recyclées : au minimum 70% de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC ou issues de sources recyclées.
- « PEFC Recyclé » : produit exclusivement composé de matières issues de sources recyclées.
- « Origine PEFC 100% » : produit exclusivement composé de matières issues de forêts gérées durablement et certifiées PEFC.

Audit annuel de suivi. Audit de certification tous les 5 ans.

FSC

Création : 1993. Label initié notamment par des entreprises, ONG environnementales et représentants des droits sociaux.



Le label FSC garantit que le bois utilisé pour fabriquer le papier est issu de forêts gérées selon des critères environnementaux et sociaux (gestion forestière écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable).

Description du label :

Le référentiel est basé sur les 10 principes généraux qui ont été développés par FSC au niveau international pour une gestion forestière responsable : respect des lois, droits des travailleurs et conditions de travail, droit des peuples autochtones, relations avec les communautés, bénéfices générés par la forêt, valeurs et impacts environnementaux, planification de la gestion, suivi et évaluation, Haute Valeur de Conservation, mise en œuvre des activités de gestion.

3 labels différents peuvent être attribués :

- Label FSC 100% : produits conçus à 100 % à partir de forêts certifiées FSC.
- Label FSC Mixte : produits conçus à partir d'un mélange de fibres de différentes origines (provenant de forêts certifiées FSC, fibres recyclées ou d'origine contrôlée).
- Label FSC Recyclé : 100% du produit (chaque fibre et chaque partie) est fabriqué à partir de matières recyclées (dont un minimum de 70% est issu de la post-consommation).

Audit annuel de suivi. Audit de renouvellement réalisé tous les 5 ans.

Labels et certifications environnementales spécifiques au papier

Ecolabel européen

Création : 1992.



L'Ecolabel européen est le label environnemental officiel de l'UE. Il a pour objectif de certifier des produits avec des impacts environnementaux liés à la production et à la consommation plus faibles, ainsi que des impacts plus faibles sur la santé publique, le climat et les ressources naturelles.

Le label tient compte du cycle de vie complet du produit. Il englobe 11 catégories de produits, dont une concernant le papier. Afin d'être certifié, le produit doit répondre à un ensemble de critères obligatoires et facultatifs définis dans un référentiel.

Les caractéristiques évaluées :

- Une plus faible pollution de l'air et de l'eau durant la fabrication du papier et le processus d'impression.
- Une meilleure recyclabilité des produits.
- Une réduction des impacts environnementaux ou des risques liés à l'utilisation de produits chimiques dangereux.
- Une utilisation plus efficace de l'énergie.

Processus de certification:

- Déposer une demande de dossier auprès de l'instance nationale compétente.
- Evaluation et attribution du label.

Audit de suivi : 1 jour par site par an. Au bout de 2 audits, la fréquence passe à 1 audit tous les 2 ans.

Paper by Nature

Création : 2008.



Description du label :

Le label Paper by Nature garantit que les matières premières du produit proviennent de forêts gérées durablement et que les produits ont été fabriqués dans des installations certifiées. L'association Paper By Nature, à l'origine de ce label, a été fondée par des acteurs européens du secteur de la papeterie. Seules les entreprises membres de l'association Paper by Nature peuvent déposer une demande de labellisation.

Les critères de labellisation portent sur l'aménagement forestier, la fabrication du papier et les impacts environnementaux qui peuvent être engendrés par le processus de transformation.

Audit de suivi tous les ans. Audit de certification tous les 3 ans.

Autres labels : APUR. Le label a été créé par l'Association des producteurs et utilisateurs de papiers recyclés. Il promeut l'utilisation de papier recyclé, et se décline en 3 niveaux en fonction du taux d'intégration de fibres recyclées : 60%, 80% ou 100% de fibres recyclées.



NF Environnement. Le label possède une catégorie concernant le papier et les produits de papeterie. Le papier doit respecter les normes de l'Ecolabel européen. Les techniques d'impression doivent avoir peu d'impact sur l'environnement, et le fabricant doit démontrer qu'il possède un plan de gestion des déchets.



Analyse comparative des labels et certifications environnementales

Principaux avantages et inconvénients des labels et certifications environnementales



Imprim'Vert	Print Ethic	EMAS	ISO 14001 (management environnemental)	ISO 26000 (RSE)
<ul style="list-style-type: none"> • Label très reconnu dans le secteur de l'imprimerie en France et plus largement en Europe • De très nombreux imprimeurs labellisés • Auditeurs basés dans chaque département (France) • Coût financier peu élevé • Complémentaire de labellisations basées sur le papier 	<ul style="list-style-type: none"> • Label souple qui permet aux entreprises de prioriser et choisir les actions à mener • Plusieurs niveaux de labellisation • Coût financier peu élevé • Complémentaire de labellisations basées sur le papier 	<ul style="list-style-type: none"> • Label prenant en compte les exigences de la norme ISO 14001 • Label reconnu en Europe • Outils pour faciliter la communication des performances environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> • Norme reconnue et réputée internationalement 	<ul style="list-style-type: none"> • Norme reconnue internationalement
	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail qui s'étale a priori sur 12 ans avant l'obtention du niveau 4 • Label encore peu connu et uniquement en France • Peu d'entreprises labellisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifique au secteur de l'imprimerie • Durée de certification moins longue que d'autres labels (3 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifique au secteur de l'imprimerie • Coût financier élevé • Temps de mise en œuvre important 	<ul style="list-style-type: none"> • Non spécifique au secteur de l'imprimerie • Ne donne pas lieu à une certification • Temps de travail et de compilation documentaire important

Principaux avantages et inconvénients des labels et certifications environnementales

	PEFC	FSC	Ecolabel européen	Paper By Nature
+	<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation reconnue internationalement • Différents niveaux de labellisation • Complémentaire à des labellisations spécifiques au secteur de l'imprimerie • Coût financier peu élevé • Durée de certification longue (5 ans) • Nombreuses entreprises certifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation reconnue internationalement • Différents niveaux de labellisation • Complémentaire à des labellisations spécifiques au secteur de l'imprimerie • Durée de certification longue (5 ans) • Nombreuses entreprises certifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Labellisation fortement reconnue dans l'Union européenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Label européen
-	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises s'engagent sur un principe d'amélioration continue et non pas sur un plan de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure assez longue • Phase de recueil documentaire importante • Coût financier important selon surfaces à faire certifier 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût financier important 	<ul style="list-style-type: none"> • Label peu connu • Peu d'informations disponibles sur cette labellisation

Annexe 3 - Liste des principales publications en lien avec la filière du livre

Liste des principales publications en lien avec la filière du livre

Chartes et guides de bonnes pratiques :

- Charte environnementale de l'édition de livres – Guide des bonnes pratiques, SNE
- Charte pour l'écologie du livre, Région Normandie, 2022
- Bonnes pratiques en faveur de la transition écologique en librairie, SLF, Juillet 2022
- Diffusion et distribution – Guide pratique, Agence Régionale du Livre PACA, 2021

Publications sur la filière du livre :

- Un livre français, Le Basic, Avril 2017
- De l'impression à la vente des livres – Filière du livre , Le Basic, Décembre 2018
- Vers une économie plus circulaire dans le livre ?, WWF, 2019
- Le livre au vert, Livres Hebdo n°1207, 1^{er} mars 2019
- Livre & économie circulaire, WWF, présentation du 20/11/2019
- Les Alternatives, coll. Biodiversité, Double ponctuation, février 2021
- Les chiffres de l'édition 2021-2022 : rapport statistique et synthèse, SNE

Publications en lien avec le papier :

- Crise du papier : comment l'édition se réinvente, Livres Hebdo n°23, septembre 2022
- Les achats de papier des éditeurs de livres en France, Enquête de la Commission environnement et fabrication du SNE, 3^{ème} édition, Septembre 2020

Publication en lien avec les impacts environnementaux de la filière :

- Hachette Livre - Bilan carbone 2015, Carbone 4

In Extenso

Innovation Croissance

SOPHIA ANTIPOLIS - PARIS - LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER - BORDEAUX - NANTES

 **BORDEAUX**

4 Allée du Doyen Georges Brus
33600 PESSAC

Tél: 04 93 65 49 80
contact@inextenso-innovation.fr

www.inextenso-innovation.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AXIALES
LES CONSULTANTS EXPERTS DU LIVRE

In Extenso

**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE
+33 (0)5 47 50 10 00
www.alca-nouvelle-aquitaine.fr**



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême